

CHARTRES Votre Ville

BONNE ANNÉE!

2009



Le stationnement “minute”



**Le stationnement
“minute”
est destiné
à faciliter une
course ponctuelle
et rapide dans le
centre-ville : petit
achat, dépôt
de plis...**

Comment fonctionne-t-il ?

L'utilisateur retire un ticket délivré par les **horodateurs spécialisés** situés à proximité de ce type de stationnement. Pour obtenir un ticket, **l'utilisateur tape les quatre premiers chiffres de son numéro d'immatriculation**. Il appuie ensuite sur le bouton “vert”. Il reçoit **un ticket valable 15 minutes**. Il le place bien en vue derrière le pare-brise de son véhicule. Des agents contrôlent le système en permanence. À l'issue des 15 minutes, le système ne peut être réactivé avec le même numéro de plaque.

Où trouver ces stationnements “minute” :

Place Châtelet
Rue Georges-Fessard
Boulevard Chasles
Rue Saint-Michel
Rue au lin
Place Jean-Moulin
Rue du Grand-Faubourg





Bonne année !

Le 16 décembre dernier, Christine Boutin, Ministre du Logement et de la Ville, désignait Chartres parmi les gagnantes du premier concours national des villes, en récompensant par un « label pôle d'excellence » l'Opération Cœur de Ville menée entre 2003 et 2006.

Dans le même temps, l'Observatoire des Villes Moyennes annonçait que Chartres occupait une place bien légitime au sein du petit club des communes françaises les mieux gérées. Pour la deuxième année consécutive, nous arrivons en tête du classement en matière d'investissements : avec 823 euros par an et par habitant, le dynamisme chartrain est une nouvelle fois salué.

Vous nous avez fait confiance.

Conformément à ce qui avait été annoncé lors du Débat d'Orientation Budgétaire de novembre, les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière vont continuer à baisser... pour la 8^e année consécutive ! Après une fin d'année 2008 passée dans l'ombre de la crise, vous êtes nombreux à saisir le sens de notre travail au quotidien et des efforts de gestion que nous avons réalisés depuis 2001.

Plus qu'une crise financière, c'est une crise de confiance qui secoue notre pays, et de la même façon que vous nous avez témoigné votre confiance par votre vote, nous allons vous redonner confiance par nos actions.

L'effet papillon ?

La réalité est que Chartres a tout fait pour s'affranchir des impondérables extérieurs, en cultivant ses atouts, en fédérant les énergies.

Un battement d'aile de papillon à Wall Street ne saurait provoquer un changement dans les orientations que nous avons prises et que vous avez validées... bien au contraire ! Nous avons fait le pari de surfer sur cette vague de récession pour continuer à affirmer notre modèle d'autonomie.

Un grand Merci !

Plus que jamais, « nous continuerons ensemble » en 2009.

Avec la réalisation et le lancement de nombreux projets, Chartres va investir en misant sur sa plus grande richesse : vous !

Car si tout a été possible, c'est bien grâce à vous : chartraines et chartrains ambitieux pour leur commune, acteurs du monde économique toujours plus volontaires, bénévoles du monde associatif que nous continuerons à soutenir encore davantage, sans oublier le personnel des services de la Ville, que je tenais à saluer et à remercier chaleureusement.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter, à tous, une bonne et heureuse année 2009 !

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

6 Actu



Modernisation du logement social, accession sociale à la propriété. Interview de Jean-Pierre Gorges.

11

Le budget 2009 voté. Fidèle aux engagements.

CHARTRES Votre Ville

Janvier 2009

en COUVERTURE :

Jean-Pierre Gorges, Député-Maire de Chartres, et le Conseil Municipal vous présentent leurs meilleurs vœux !

Photo: François Delauney

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMERO 76 - Janvier 2009

HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.ville-chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL

SECRETAIRE DE REDACTION
MYLENE ROUSSEAU

REDACTION
JACQUELINE BRENNER
MYLENE ROUSSEAU

PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
SÉBASTIEN JANVIER

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE DIDIER MARY S.A.

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194



31

»» Photos

27

Retour en images sur une Saint-André animée.



»» Dossier

6

« Les personnes âgées, une priorité pour la Ville ». Les orientations d'Elisabeth Fromont.



Histoire

Chartres sous le regard d'Anton Kruysen.



»» Culture

54

Au Musée des Beaux-Arts, la Ville étend la gratuité.

Modernisation du logement social, accession sociale à la propriété.

«Nous allons continuer



de plus belle»

Le logement reste plus que jamais la préoccupation et la source de dépenses la plus importante des Chartreines et des Chartrains. C'est dire l'importance de la politique menée en matière de logement social, Jean-Pierre Gorges veut continuer sur la lancée du mandat précédent. La crise devrait même lui permettre d'augmenter la cadence.

Votre Ville : Dans une ambiance de crise économique générale, la question du logement et donc celle du logement social prend une importance encore plus aiguë. Mais la crise va-t-elle vous freiner ?

Jean-Pierre Gorges : Absolument pas, la crise rend seulement encore plus nécessaire la mise en œuvre de nos principes et de nos projets.

Plus que jamais, je maintiens que le fait de ne pas être propriétaire de son logement à la fin de sa vie de travail est la plus grande injustice sociale qui soit. Nous allons donc poursuivre notre politique volontariste d'accession sociale à la propriété.

Plus que jamais, j'affirme que notre nouvel urbanisme permet d'améliorer la vie des gens de toutes sortes : finis les discours sur la mixité sociale, nous la réalisons et nous allons encore l'amplifier.

Pendant le premier mandat, nous avons mis au point des projets pour chaque quartier, selon les principes que je viens d'énoncer. Nous avons également résidentialisé plus de 1100 logements sociaux pour améliorer tout de suite la vie des locataires des bâtiments destinés à durer

le plus longtemps. En même temps, nous avons commencé à détruire les bâtiments dont la restauration était impossible, tout en relogant leurs locataires dans de meilleures conditions.

Nous avons expliqué aux habitants ce que nous allions faire à la place. Nous avons érigé en priorité la reconstruction d'équipements publics de grande qualité, selon les normes les plus modernes de protection environnementale : le futur groupe scolaire à Beaulieu, les salles de sports, etc...

Toute cette stratégie, nous l'avons voulu parfaitement cohérente au niveau des 39 communes du bassin de vie chartrain. Quand le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) a été défini et adopté, nous avons défini le Plan Local de l'Habitat (PLH) qui en respectait les exigences au niveau de l'agglomération (Chartres Métropole). Et le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Ville de Chartres est conforme aux orientations du SCOT comme aux exigences du PLH.

Nous allons tout simplement saisir les opportunités que la crise immobilière présente.



Enfin, l'Office Chartres Habitat respecte évidemment toutes les normes de ces trois documents officiels.

VV : Concrètement, pouvez-vous nous parler des premières livraisons de logements neufs en 2009?

JPG : Nous avons déjà remis à leurs locataires des dizaines de logements neufs dans le nouveau quartier des Hauts-Saumons et à Rechèvres.

A chaque fois les logements locatifs sociaux étaient mélangés à des logements privés identiques, la seule différence étant le prix du loyer.

A chaque fois les logements locatifs sociaux voisinaient avec des logements locatifs privés

et avec des logements en accession sociale à la propriété.

A chaque fois, des logements sociaux voisinaient avec des logements intermédiaires, dont manque cruellement notre agglomération. La mixité sociale entraine dans les faits.

Pendant le premier semestre 2009, et rien que pour les programmes conduits par la Ville et par Chartres Habitat, nous allons remettre à leurs locataires ou à leurs futurs propriétaires 117 logements neufs, tous équipés d'un parking. Ce sera le cas rue de Chavannes à Rechèvres (9 logements) ; rue de Sours avec 26 logements neufs ; au 72 et au 74 rue du Faubourg la Grappe (29 logements) ; et enfin au Parc Gabriel rue du Général Patton (53 logements).

J'insiste sur la grande qualité de ces logements : tous ceux qui empruntent la rue de Sours admirent les bâtiments en construction rue Ampère, tellement d'ailleurs qu'ils refusent de croire qu'il s'agit de logements sociaux.

VV : Vous imaginez même de « profiter » de la crise immobilière ?

JPG : Nous allons tout simplement saisir les opportunités que la crise immobilière présente.

Vous avez constaté comme moi que

certains programmes immobiliers ont du mal à se vendre. Des promoteurs sont venus me voir. Je leur ai dit : faites-moi des propositions attractives, je vous achèterai vos logements, si la Ville, Chartres Habitat et ses locataires font une bonne affaire ». Et nous reconstituerons d'autant plus vite notre offre de logements sociaux et intermédiaires.

La situation financière de Chartres Habitat est positive, et nous allons participer à notre manière à la relance économique nécessaire, à l'activité du bâtiment, tout en assurant notre mission première : mieux loger les locataires de Chartres Habitat et rendre ceux qui le peuvent propriétaires.

Un exemple : Chartres Habitat est en train d'acheter sept appartements et quatre pavillons dans le nouveau quartier des Hauts-Saumons. Ils seront disponibles dès le 15 février. Je sais déjà que nous ne manquerons pas de candidats locataires pour ces pavillons, sachant que les personnes déjà locataires de Chartres Habitat sont prioritaires.

VV : A propos d'accession sociale à la propriété, où en êtes-vous ?

JPG : Nous avons rendu 300 familles chartraines propriétaires de

« J'insiste sur la grande qualité de ces logements... »



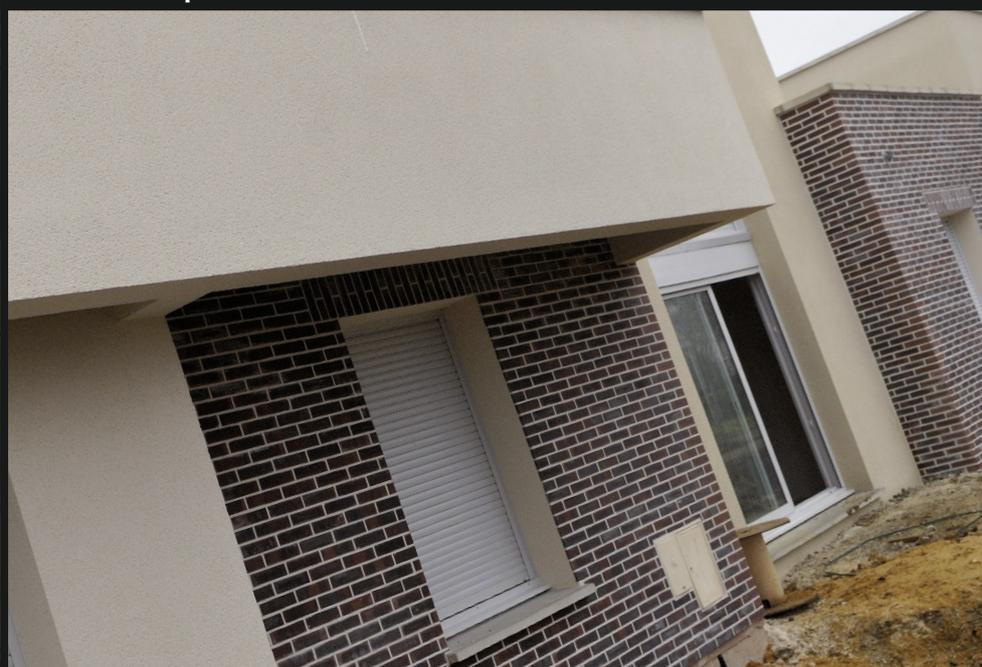
Le Parc Gabriel, rue du Général Patton

puis que nous sommes arrivés aux affaires. Nous avons plus de 100 demandes en attente que nous sommes en train d'étudier pour les satisfaire. Car c'est notre devoir de permettre à des personnes au revenu modeste de continuer à habiter Chartres. C'est même l'intérêt de tous les Chartreains de continuer à vivre dans une ville où ils côtoient au quotidien des habitants de toutes conditions. Nous allons continuer de plus belle.

C'est ainsi que nous faisons construire systématiquement des logements financés selon le système dit « P.S.L.A. » (Prêt Social Location Accession). C'est une formule d'achat de son logement social. Nous installons un locataire dans un ap-



13-23 rue Ampère



24 rue de Chavannes

partement. Il a cinq ans devant lui pour décider s'il veut acheter ce logement. Et s'il le décide, tous les loyers qu'il aura versés pendant ce laps de temps viendront en déduction du montant de son achat.

De plus, grâce aux Chartrains de tous les quartiers, je suis également député, et je mesure bien que certains locataires craignent de s'endetter ou ont du mal à trouver les emprunts nécessaires auprès des banques.

La Ministre du Logement fait voter une nouvelle loi qui va dans le sens que j'ai toujours préconisé : faire de la France un pays de propriétaires, et assurer la mixité sociale.

C'est pourquoi je propose que les Offices d'Habitat puissent garantir les

emprunts que contractent les locataires qui veulent devenir propriétaires. Il n'y a aucun risque pour la collectivité : les nouveaux propriétaires n'ont pas le droit de revendre leur logement avant cinq ans, et s'ils le revendent, Chartres Habitat est prioritaire parmi les acheteurs éventuels.

Vous voyez qu'à tous les niveaux, la crise présente des opportunités en même temps qu'elle renforce notre devoir social : devenir propriétaire de son logement, c'est le premier désir de l'immense majorité des Français et des Chartrains.

«Depuis 2001 nous avons rendu 300 familles chartraines propriétaires de leur logement social. Nous avons plus de 100 demandes !»

Le classement des villes moyennes



Chartres en tête pour l'investissement

La Fédération Française des Villes Moyennes vient de publier son classement 2007 des villes adhérentes, pour ce qui est de l'état de leurs finances et de leur fiscalité. Les explications de Frank Masselus, adjoint au Maire chargé des Finances et du Plan

Votre Ville : Comment s'établit ce classement ?

Frank Masselus : *Cette fédération réunit aujourd'hui 147 communes et intercommunalités, de droite comme de gauche, qui comptent entre 20 000 et 100 000 habitants. Ce classement était établi à partir du Compte administratif 2007. C'est très important : il ne s'agit pas d'annonces budgétaires, mais de réalisations effectives et d'engagements financiers de ces collectivités.*

VV : Quelles sont les tendances générales qui se dégagent de ces classements ?

FM : *Premièrement, les charges en*

personnel continuent de s'accroître régulièrement. Deuxièmement, l'épargne brute des collectivités (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement) est en net recul : - 6.30%. Pourtant, les collectivités continuent d'investir, mais évidemment en ayant davantage recours à l'emprunt, et donc en subissant l'augmentation de leurs charges financières.

VV : Quelle est la position de Chartres dans ces classements ?

FM : *Pour la deuxième année consécutive, Chartres se place 1ère en matière d'investissements par habitant, avec 823 € contre 790 € pour la seconde, Royan. Par comparaison le montant chartrain était de 827 € en 2006.*

Si nous investissons beaucoup, nous le faisons en baissant les impôts : or il n'y a que 6 villes, dont Chartres, à avoir baissé leur taux de taxe foncière en 2007. Il n'y en a que 11 à avoir fait de même pour leur taux de taxe d'habitation. Par comparaison, et sans porter de jugement, Royan n'en fait pas partie.

J'ajoute enfin que Chartres est la seule ville à avoir baissé chaque an-

née le taux de ces deux taxes depuis 2002.

Pour ce qui concerne l'épargne brute par habitant, Chartres figure parmi les 12 premières villes, avec 302 € contre 178 € en moyenne. En matière d'endettement, nous nous classons dans la moyenne sachant, et c'est important dans le débat actuel, sur la gestion dynamique de la dette que la charge financière de la dette par habitant est à Chartres inférieure à la moyenne, 35 € contre 45 €.

L'Observatoire des Villes Moyennes établit donc l'efficacité de notre gestion, et nous encourage à poursuivre, comme c'est notre engagement.

NB : *Pour ceux qui veulent en savoir davantage sur ces classements, merci d'écrire à la Fédération Française des Villes Moyennes (5, rue Jean Bart - 75006 Paris - 01 45 44 99 61), ou d'écrire à «Votre Ville» qui vous adressera la documentation nécessaire.*

Le budget 2009 voté le 18 décembre dernier

Fidèle aux engagements

Le Conseil Municipal de Chartres a voté le 18 décembre le Budget de la Ville pour l'année 2009. Conformément à ce qui avait été annoncé au Débat d'Orientations Budgétaires de novembre, relaté dans le numéro de « Votre Ville » de décembre, les taux de la taxe foncière et de la taxe d'habitation baisseront pour la 8ème année consécutive.

Les investissements demeureront très élevés, et la dette restera maîtrisée, dans un contexte général de la baisse des taux d'intérêt.

Le Conseil a également voté une subvention aux associations en hausse importante : + 7 %.

Les taux des impôts locaux des chartrains vont continuer de baisser, pour la 8ème année consécutive : - 1% pour le taux de la taxe foncière, -0.5 % pour le taux de la taxe d'habitation. Pourquoi cette différence ?

Parce que la taxe foncière à Chartres reste encore plus élevée que la moyenne nationale, alors que celui de la taxe d'habitation se rapproche sensiblement de cette moyenne.

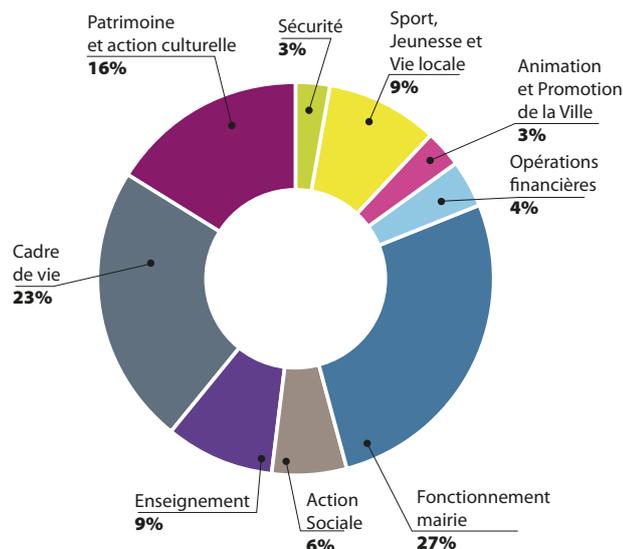
« Je rappelle qu'il s'agit d'un engagement de mandat, commente Franck Masselus, adjoint aux finances de la Ville, et que la programmation de nos investissements est établie en tenant compte du fait que cette baisse régulière va se poursuivre chaque année jusqu'à la fin de l'actuel mandat de la municipalité. »

Les investissements, parlons-en : 24.3 millions d'euros, soit la 6ème partie des 150 millions d'euros programmés pendant le mandat. « Parmi les réalisations majeures que nous allons engager en 2009, le groupe scolaire de Beaulieu, les grands équipements sportifs dans le même quartier, la poursuite de l'aménagement du quartier de

Rechèvres notamment sur l'avenue de la République, et le lancement des marchés d'études et de définition des quartiers de la Cathédrale et de St Martin au Val. »

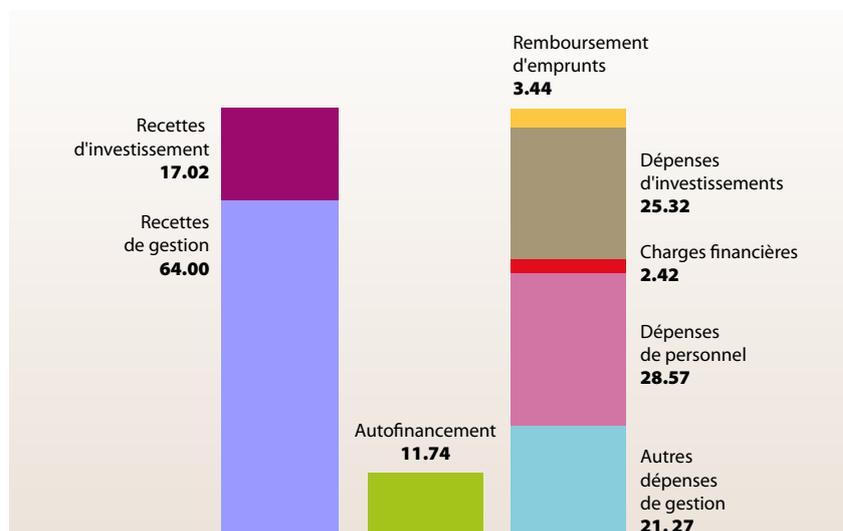
La gestion de la dette respectera les objectifs fixés : être capable de la rembourser en cinq à six ans d'autofinancement brut (différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement), sachant que les taux d'intérêt sont aujourd'hui en baisse générale dans le monde, ce qui devrait diminuer les frais financiers de la Ville, par rapport aux prévisions qui ont servi de base à l'établissement de ce budget.

« Je veux insister sur l'effort exceptionnel de soutien aux associations chartraines : 3.6 millions d'euros, soit près de 7 % d'augmentation



Répartition des dépenses de fonctionnement par politiques publiques

par rapport à l'an dernier. « Votre Ville » publiera dans son édition de février la liste intégrale des subventions attribuées aux associations et leur montant.



« Les personnes âgées, une priorité pour la Ville »

« Favoriser le mainti



« Votre Ville » inaugure ce mois-ci une série consacrée à l'action sociale de la Ville de Chartres. Premier chapitre, l'action sociale envers les personnes âgées et retraitées. Elisabeth Fromont, adjointe à l'action sociale, à la solidarité et au logement, en précise les priorités.

Votre Ville : Ce numéro de « Votre Ville » met en lumière la politique municipale d'aide aux personnes âgées de plus en plus nombreuses à Chartres ?

Elisabeth Fromont : A l'occasion du banquet-spectacle de printemps, nous envoyons cette année 6500 invitations aux personnes âgées de

en à domicile »



65 ans et plus, inscrites sur les listes électorales, le seul fichier à notre disposition.

Autre exemple: le nombre des personnes âgées qui bénéficient de l'A.P.A. (Aide Personnalisée à l'Autonomie attribuée par le Conseil Général), augmente de 10 % chaque année.

Et l'on prévoit que cette hausse va se poursuivre jusqu'en 2012.

Les équipements spécialisés se multiplient et se modernisent : l'Hôtel Dieu a ouvert un bâtiment de 120 lits, avec une spécialisation Alzheimer, un établissement privé ouvre ses portes comme récemment place des Epars et bientôt place Drouaise. Une résidence est également en projet très avancé près de St Martin au Val, qui pourrait accueillir une centaine de personnes.

VV : Pourquoi centrer cette présentation de l'action municipale sur l'aide au maintien à domicile ?

EF : C'est le choix des personnes âgées elles-mêmes : toutes expriment cette volonté d'autonomie, et donc de rester chez elles le plus longtemps possible. Nous essayons simplement de les aider à atteindre cet objectif qui peut pour certains devenir une véritable raison de vivre.

Cela passe par l'amélioration de la professionnalisation de nos équipes d'aide-ménagères, par la formation, par la télé-gestion qui nous permet de mieux gérer le service qu'elles apportent à chaque personne âgée.

Enfin, nous sommes en train de réévaluer complètement notre service de soins infirmiers à domicile (SSLAD), qui ne concerne pas seulement les personnes âgées mais aussi les personnes handicapées. Il faut préciser que ce service aide les habitants des 37 communes du bassin de vie chartrain ! Cette organisation nouvelle doit nous permettre d'augmenter de 15 % le nombre de personnes prises en charge.

VV : Votre délégation ne se limite pas aux personnes âgées. Qu'en est-il de l'aide sociale et de l'aide à la petite enfance ?

EF : Nous accompagnons chaque jour des gens qui sont dans l'urgence, qui ont besoin de nourriture, d'un peu d'argent, qui ont des factures en retard, qu'une séparation ou un divorce prive de logement, qu'un décès de proche appauvrit, etc...

En plus, nous avons créé un partenariat entre le CCAS, Chartres Habitat et la Maison de l'Emploi de l'agglomération pour permettre à des jeunes de moins de 30 ans, qui sont sur le point de trouver un emploi ou une formation, d'avoir un logement. C'est souvent l'une des conditions essentielles pour accéder

à l'emploi. Cela leur donne une adresse, une stabilité.

«Toutes expriment cette volonté d'autonomie, de rester chez elles...»

Nous n'oublions pas pour autant les « SDF ». Chartres Habitat met à leur disposition douze logements rue des Blottes qui servent à l'hébergement d'urgence. Cette action est aujourd'hui gérée par le FAC (Foyer d'Accueil Chartrain).

La municipalité et Chartres Habitat veulent désormais que cet hébergement d'urgence soit traité directement par les personnels qualifiés du CCAS, comme la Loi Dalo (Droit au Logement) en attribue désormais la compétence à la commune.

Enfin, je n'oublie pas la petite enfance. Jean-Pierre Gorges s'est engagé à créer une halte-garderie de centre ville au cours de notre mandat. Ce sera chose faite dès 2010, près de la place des Epars.

L'aide, l'accueil



, les loisirs

Le CCAS de la Ville de Chartres s'occupe en priorité de la petite enfance, des personnes âgées retraitées, ainsi que de l'aide sociale. Voici un panorama rapide de l'action de la Direction des Retraités et des Personnes Agées.

Plus longtemps et mieux chez soi

Les personnes âgées cherchent à rester chez elles le plus longtemps possible, malgré l'âge et ses difficultés, malgré la maladie aussi. La Direction des Retraités et des Personnes Agées va donc favoriser ce maintien à domicile des personnes âgées, en offrant tout un éventail de services.

La personne âgée bénéficiera à le choix entre deux formules. La première consiste à faire appel à du personnel municipal, la deuxième à être l'employeur d'une aide qu'elle a choisie.

Dans un premier temps, une assistante gérontologique va aider la personne âgée à évaluer ses besoins, ses préférences, et lui indique les services les plus adaptés à sa situation et à ses souhaits.

En cas de maladie, le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD - 02 37 18 47 37) fournit à la personne une auxiliaire de soins, qualifiée et encadrée par des infirmières. Cette auxiliaire dispense les soins d'hygiène et de prévention nécessaires, elle accompagne la personne âgée au long de l'évolution de sa maladie, en complémentarité avec l'infirmière libérale ou le centre de soins et de prévention du CCAS.

La sécurité est après la maladie

l'autre préoccupation principale des personnes âgées. L'installation d'une téléassistance (02 37 91 27 05) peut lui permettre de se rassurer.

Faire ses courses, ou même préparer ses repas peut devenir compliqué. On n'insistera jamais assez sur le fait qu'une personne âgée n'éprouve pas la soif et la faim de la même manière qu'un adulte dans la force de l'âge. L'épisode dramatique de la canicule l'a démontré.

Le CCAS dispose d'un service de livraison de repas à domicile (02 37 18 47 45), et de quatre foyers-restaurants dans Chartres.

Les personnes âgées peuvent aussi éprouver des **difficultés à se déplacer**. Or il faut bien se rendre chez le médecin, faire ses courses, ou même aller au spectacle. Un accompagnateur social (02 37 18 47 45) peut les aider à le faire en toute sécurité.

Foyer-logement ou maison de retraite ?

Si la personne âgée le souhaite, ou si sa situation le rend nécessaire, elle peut demander à quitter son domicile pour vivre dans une maison spécialisée.

Première solution, le foyer-logement : la personne âgée est chez elle, ce qui veut dire qu'elle dispose de son logement personnel, mais dans un bâtiment qui lui assure service et sécurité. C'est le cas de la **Résidence Silvia Monfort (26 rue du Docteur Gibert)** ou encore de la **Résidence Marcel Gaujard (59 rue de la Foulerie)**.

Si la santé de la personne âgée exige des soins spécifiques, un suivi médical constant, c'est la maison de retraite qui devient la solution la plus adaptée : elle offre un hébergement médi-

calisé, avec les avantages d'une résidence hôtelière complète. A Chartres, c'est la Maison de Retraite médicalisée **Marcel Gaujard (16 rue de la planche aux Carpes)** qui accueille la personne âgée dans le cadre préservé de la basse ville au bord de l'Eure.

Notez qu'à côté de ces maisons gérées par le CCAS, les personnes âgées peuvent s'adresser aux hôpitaux de Chartres et à leur résidence du Val de l'Eure, ou à des établissements privés que le CCAS pourra leur indiquer.

La vieillesse est une chance, elle doit le rester.

Mais la retraite et la vieillesse doivent demeurer une chance. C'est le privilège de la retraite de disposer de temps libre, à condition de savoir et de pouvoir l'occuper. Le CCAS tient donc à leur disposition un véritable **service d'animation (02 37 18 47 23)**, qui gère les clubs de loisirs et de rencontre. Parmi les activités les plus prisées, les jeux de cartes bien sûr, mais aussi l'initiation à l'informatique et à l'internet

Ce service organise des sorties. Il propose des activités diverses, conviviales. Il organise enfin le grand banquet-spectacle annuel des personnes âgées à Chartres, une belle fête, très attendue, qui accueille des artistes prestigieux pendant plusieurs jours. Chaque chartraine, chaque chartrain de plus de 65 ans est invité personnellement à cette grande « revue » de printemps.

Le maintien à domicile le choix d'Andrée Porcher

La Direction
«Retraités et
personnes âgées du
C.C.A.S.»

Elle attend Fatima toutes les semaines avec impatience

Elle attend Fatima
toutes les semaines avec
impatience

André Porcher a 2 enfants, 2 petits enfants, et un arrière petit fils de 10 mois dont elle est très fière. Ils viennent lui rendre visite régulièrement, ainsi qu'une dame du quartier. Mais elle attend Fatima toutes les semaines avec impatience. « Elle est très gentille avec moi. J'aime discuter avec elle. Elle est attentionnée, à l'écoute. Nous lisons parfois le journal ensemble. Le C.C.A.S. apporte une aide très précieuse aux personnes âgées. La présence, l'aide, le soutien, c'est capital lorsque l'on vieillit ! ».

Malgré son âge et ses ennuis de santé, Andrée Porcher reste active. « J'essuie mes meubles tous les jours et j'astique encore mes cuivres ! Je vais marcher ½ heure par jour. Je lis et je regarde un peu la télévision. » Le C.C.A.S. a obtenu de Chartres Habitat le remplacement de sa baignoire par une douche, pour plus de commodité. « Le maintien à domicile, je n'y vois que des avantages ! ».

Le maintien à domicile, l'un des services mis en place par le C.C.A.S., vise à maintenir l'autonomie des personnes âgées et à les seconder dans les actes essentiels de la vie courante. Andrée Porcher a fait ce choix sans hésitation.

Andrée Porcher, 85 ans, est locataire depuis 5 ans d'un appartement type III dans un immeuble situé dans le quartier de la Madeleine. Elle a préféré rester à son domicile plutôt que d'aller dans un logement-foyer ou en maison de retraite, tant qu'elle est encore autonome. Même si elle présente quelques problèmes de santé : difficultés à rester assise, douleurs articulaires, rhumatismes déformants,

opération de la cataracte : « Moi qui aimais coudre et tricoter, je ne peux plus faire ces activités ». Elle a accès au service prestataire du C.C.A.S. depuis qu'elle réside dans cet appartement.

Et c'est Fatima qui s'occupe d'elle, comme de 9 autres personnes âgées. Fatima De Matos, 40 ans, a suivi une formation d'assistante de vie. Elle travaille au service prestataire du C.C.A.S. depuis 3 ans ½ et adore son métier. Elle se rend chez Andrée Porcher 2 heures par semaine. C'est peu et beaucoup à la fois. « Mon travail consiste surtout à assurer l'entretien du cadre de vie, à accompagner Mme Porcher faire ses courses ou aller chez le coiffeur ».

Andrée Porcher avec Fatima De Matos, assistante de vie.

Noces de Diamant, noces d'Or

Les Sorrieul, les Mayinda, des couples inoxydables

Pierre et Danièle Mayinda ont fêté leurs 50 ans de mariage le mois dernier, entourés de leur famille et leurs amis.

Pierre, originaire du Cameroun, est venu en France à l'âge de 23 ans, suivre une formation en radio-téléphonie. Il n'en est jamais reparti, Danièle, Chartraine, étant passée par là...

Salarié aux établissements Painson, à Océanic, puis commerçant rue Saint-Chéron pendant 37 ans, ancien joueur de foot en CFA au Vélo Sport Chartrain, premier président de la section foot de l'Amicale Antillaise, sa notoriété l'a conduit à devenir en mars dernier conseiller municipal.

Les noces d'or ont été célébrées par Jean-Pierre Gorges à l'Hôtel de Ville le 29 novembre dernier. Le député-maire a retracé avec beaucoup d'émotion le parcours de ce couple et salué sa longévité.

Du diamant pour Claude et Viviane Sorrieul

Claude et Viviane Sorrieul ont fêté leurs 60 ans de mariage. Elisabeth Fromont, première adjointe au maire, a célébré leurs noces de diamant dans la salle de l'hôtel Montescot le 27 novembre. Claude est né à Chartres où Viviane et lui se sont mariés. Ils ont eu 4 filles qui leur ont donné dix petits-enfants et cinq arrière petits-enfants.

Ils habitent aujourd'hui à la résidence Sylvia Montfort où



familles et amis se sont retrouvés pour honorer leur union autour de chaleureuses festivités.



Paul Lièvre a fêté ses 102 ans chez lui, avec de g à dr, E. FROMONT, N. RANOUILLE, A. FOSSÉ, aides à domicile MP LETTERIER, Responsable de la Direction retraités personnes âgées, Madame FOUQUES, sa belle fille.

Un label «pôle d'excellence» pour Chartres



121 villes s'étaient portées candidates pour participer à la première édition du Concours National des Villes, organisée par la Caisse des Dépôts, avec le parrainage du Ministère du Logement et de la Ville, concours destiné à valoriser les centre-villes.

Chartres figurait parmi les 72 villes retenues pour leurs projets urbains innovants. Jean-Pierre Gorges, député-maire, a donc reçu dans les salons de l'Hôtel de Pomereu, lieu des activités de la Caisse des Dépôts, le label « pôle d'excellence de cœur de ville », une distinction remise également à des personnalités politiques telles que François Baroin (député-maire de Troyes), Jean-François Copé (député maire de Meaux), Laurent Wauquier (maire du Puy en Velay), ou encore Antoine Rufenacht (maire du Havre).

Pour Christine Boutin, ministre, qui a remis la médaille à l'édile chartrain : « le centre-ville est l'élément fédérateur de rencontre et de mixité sociale ».

Ce prix consacre l'opération « Cœur de Ville » réalisée entre 2003 et 2006, d'un montant de 20

millions d'euros, menée de main de maître par Robert Boulanger, l'adjoint chargé des travaux lors du premier mandat, (qui avait fait le déplacement à Paris, aux côtés de Franck Masselus, adjoint aux Finances et au Plan, et de Stella Gorges). Un réaménagement urbain rendu nécessaire pour mettre en adéquation le stationnement, la circulation des voitures, l'espace des piétons, et qui est aujourd'hui reconnu au niveau national.



Christine Boutin
Ministre de la Ville et du Logement,
et Jean-Pierre Gorges Député-Maire

L'opération Cœur de Ville, réalisée entre 2003 et 2006, a été primée au premier concours national des villes. Jean-Pierre Gorges, député maire, a reçu des mains de la ministre du Logement et de la Ville, Christine Boutin, la médaille du «label pôle d'excellence».

Du 15 janvier au 21 février

Recensement de la population

Une action conjointe de votre commune et de l'INSEE

Depuis 2004, le recensement de la population est annuel et s'effectue auprès d'un échantillon de 8% environ de la population. Les 1ers résultats des 5 années de travail ne seront disponibles qu'en juin ou juillet 2009. Seul le chiffre légal de la population devrait être donné en fin d'année 2008.

L'agent recenseur dépose à domicile une feuille de logement, un bulletin individuel et une notice

d'information. Recruté et encadré par le service des Formalités Administratives de la mairie, il possède une carte tricolore avec sa photo, signée par le maire. Il peut aider à remplir les questionnaires. Les réponses sont confidentielles.

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation. www.insee.fr

Réunions de quartier 2009

Depuis mars 2008, Jean-Pierre Gorges a demandé à un trio d'adjoints, Daniel Guéret, Elisabeth Barrault et Isabelle Mesnard d'animer des réunions de quartiers, une douzaine au total.

Ces réunions concernaient la vie quotidienne des Chartrains. A chaque fois, les élus faisaient le point des actions engagées, recueillaient les demandes et les transmettaient aux services de la Ville, qui se chargeaient de leur mise en œuvre dans la mesure où elles étaient validées par la municipalité.

Devant la maquette

L'année 2009 verra ces réunions de quartiers connaître un déroulement différent. Jean-Pierre

Gorges, Député-Maire de Chartres, présentera l'évolution à venir de la Ville de Chartres aux habitants des quartiers, devant la grande maquette qui se trouve dans la salle Jehan de Beauce de l'Hôtel de Ville, la même qui avait passionné les Chartrains lors de son exposition à l'occasion des Artisanales.

A l'Hôtel de Ville

Les Chartrains de chaque quartier seront donc invités à l'Hôtel de Ville. Ceux qui le souhaitent viendront par leurs propres moyens, les autres pourront emprunter un bus de la Ville pour se rendre à la réunion et en revenir. Le lieu et l'heure du rendez-vous figureront sur l'invitation qu'ils trouveront dans leur boîte aux lettres le moment venu.

Les prochaines réunions se tiendront aux dates suivantes :

Lundi 19 janvier (école J. Guéhenno).

Vendredi 13 février (école H. Farman).

Vendredi 13 mars (école C. Chaplin).

Jeudi 9 avril (MPT Hauts de Chartres).

Lundi 11 mai (école primaire du Mail).

Vendredi 19 juin (Forum de la Madeleine).

Permanences des Elus : du changement !

Les représentants de la municipalité (adjoints et conseillers) y tiennent des permanences 1 fois par mois dans chacun des 27 bureaux de vote de la ville.

élus de leurs problèmes et de leurs doléances, ainsi que de leurs commentaires sur l'action municipale.

Attention !

En 2009, ces permanences se tiendront le 1er mardi de chaque mois, à partir du mardi 3 février à 18 heures.

Attention !

Les permanences de Rechèvres (10^e) et des Bas-Menus (18^e) seront désormais regroupées à Rechèvres pour des raisons pratiques.

Ces permanences se tiennent en soirée (entre 18 h 00 et 20 h 00). Elles ont pour objet d'écouter les Chartrains, lors de rencontres et de conversations informelles. Elles et ils peuvent faire part aux

Depuis le 1^{er} janvier 2009

Le stationnement

Stationnement résidentiel gratuit

Il y a un an, la municipalité avait choisi d'instaurer une zone unique de stationnement pour les résidents chartrains.

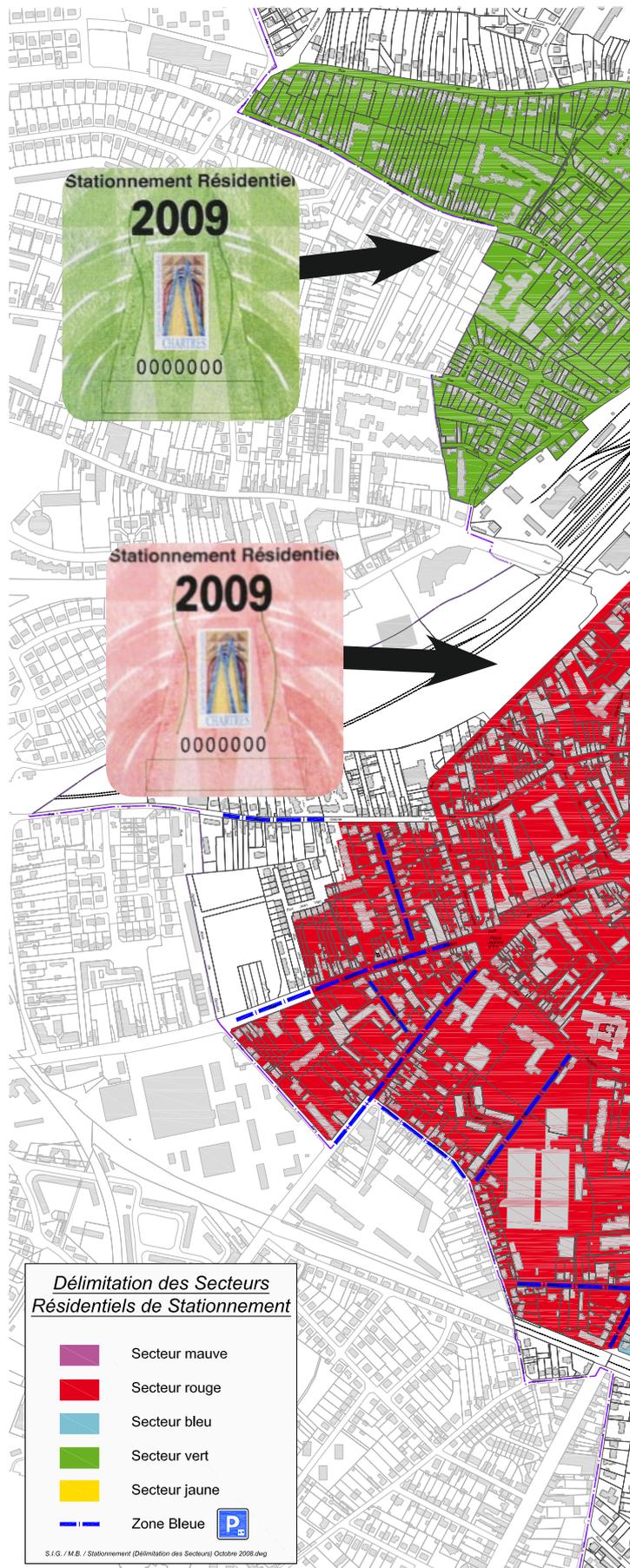
Il est apparu souhaitable de revenir à un stationnement résidentiel organisé par secteur, en reprenant les limites qui existaient auparavant, à quelques corrections près (voir le plan ci-contre).

Les résidents pourront se munir de vignettes de couleur correspondant à leur secteur (mauve, jaune, rouge, vert, bleu). Le stationnement résidentiel gratuit est accordé à deux véhicules par foyer et ne peuvent en bénéficier que les Chartrains résidant dans les secteurs concernés.

Dans la zone piétonne à accès réglementé, le stationnement demeure strictement interdit. Les riverains auront à leur disposition une vignette multicolore leur permettant de stationner gratuitement dans les secteurs limitrophes.

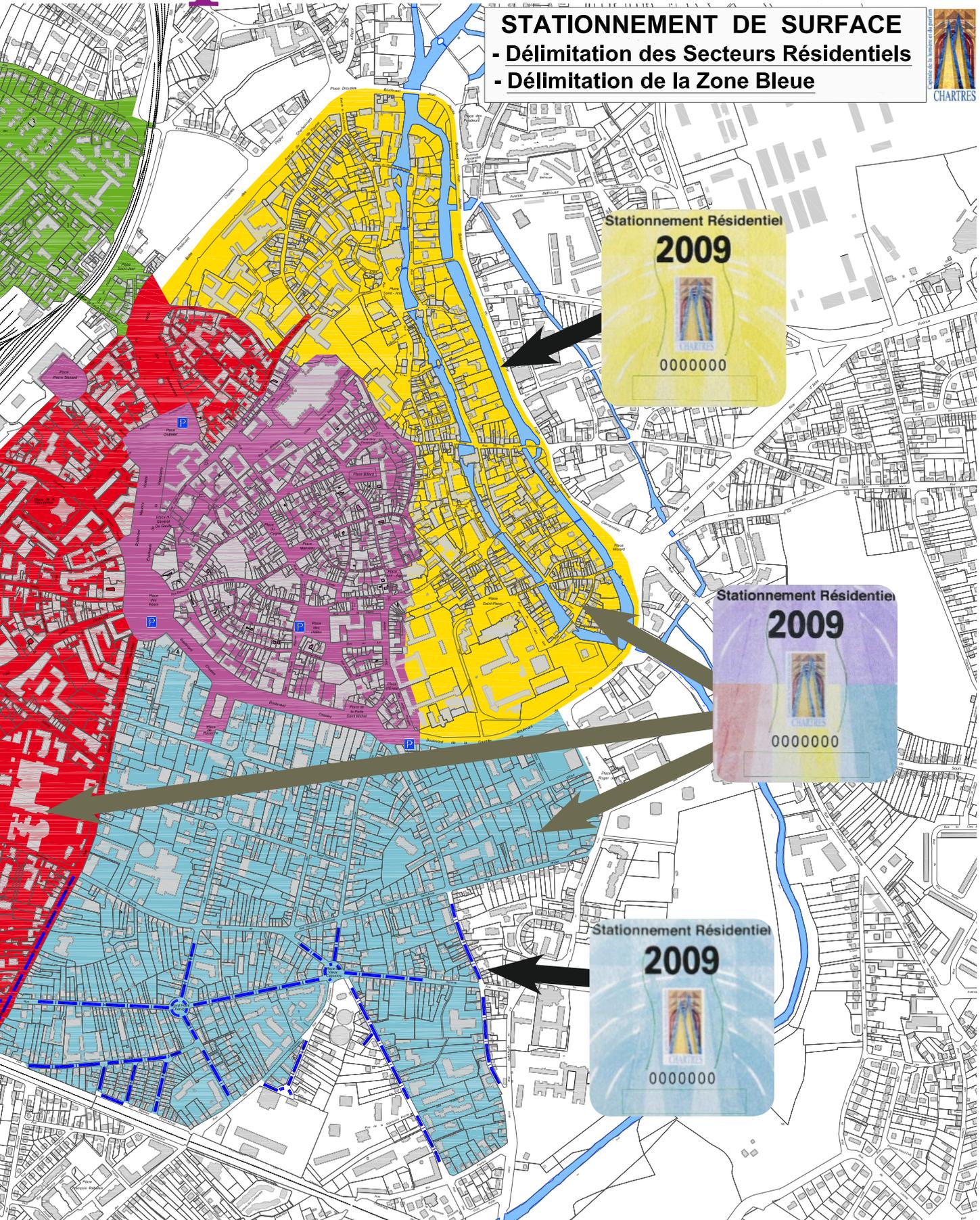
Vignette 2009, mode d'emploi :

- elle doit être impérativement collée sur le pare-brise du véhicule;
- le renouvellement pourra être fait à partir du 15 novembre 2008, jusqu'au 31 janvier 2009;
- elles sont à retirer à l'Hôtel Malesyie, service Voie Publique, entrée B, 2 rue Chanzy, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Une permanence sera également assurée de 9h à 12h les samedis 15 et 22 novembre, 13 décembre, 10 et 24 janvier. En cas d'impossibilité de se déplacer, une demande peut être adressée par courrier (renseignements au 02 37 23 42 83).
- Pièces à présenter : la taxe d'habitation 2008, un justificatif de domicile (quittance d'électricité, d'eau, de loyer, de téléphone en cours de validité), une pièce d'identité, un certificat d'immatriculation à jour, pour les véhicules de société, un justificatif de l'employeur.



ent par secteur

STATIONNEMENT DE SURFACE
 - Délimitation des Secteurs Résidentiels
 - Délimitation de la Zone Bleue



Transports publics :



La Navette



pratiques et gratuits !



Le Relais des Portes





Pour éviter l'échec scolaire Un coup de pouce pour 15 enfants

Le coup de pouce CLE (Club de Lecture et d'Écriture) est une action mise en place durant l'année du cours préparatoire, afin d'aider certains enfants qui connaissent des difficultés dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Il fait partie du Programme de Réussite Educatrice, initié dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale et de la loi de Programmation Sociale.

Après les excellents résultats enregistrés au cours du premier « Club Lecture Ecriture », durant l'année scolaire 2007/2008, la Ville de Chartres a voulu prendre part de nouveau à cette opération qui associe également le CCAS et l'Éducation Nationale. L'Association Pour Favoriser une

Ecole Efficace (APFEE) accompagne cette action et l'évalue en fin d'année.

3 clubs accueillent chacun 5 élèves scolarisés dans les écoles Ampère, Guéhenno et George Sand. Ils disposent quatre fois par semaine d'activités culturelles ludiques, après l'école et dans l'école, encadrées par un animateur.

Le succès de ce dispositif repose sur l'implication forte non seulement des enfants, mais également de leurs parents et des enseignants.

15 enfants ont donc été invités à signer un contrat officialisant leur adhésion au club « Coup de Pouce CLE ». Ils ont été reçus dans le salon Montescot par Elisabeth Fromont, 1ère adjointe au maire.

La Ville, le CCAS, l'APFEE et l'Éducation Nationale accompagnent certains enfants de cours préparatoire dans l'apprentissage de la lecture.

Des métiers pour un emploi

Les 30 et 31 janvier à Chartreexpo

Le grand rendez-vous départemental de l'orientation scolaire du département aura lieu à Chartreexpo les 30 et 31 janvier, le samedi 31 s'adressant aux jeunes et à leur famille.

Le forum des métiers et des formations est ouvert à tous les jeunes en recherche d'une formation scolaire et d'un métier. Chaque visiteur pourra rencontrer à la fois un professionnel de métier, des jeunes en formation et des

enseignants.

Un forum organisé par pôle-métiers représentant un secteur d'activité : métallurgie, bâtiment, social - santé, métiers de la nature et du vivant - armée, police, gendarmerie, Un espace d'orientation sera animé par le Centre d'Information et d'Orientation, la région Centre, le Conseil Général. Les jeunes futurs bacheliers pourront rechercher leur formation post-bac sur le pôle enseignement supérieur animé par le Conseil Général. Ils découvriront toutes les formations supérieures du département dans

la salle Ravenne. L'espace enseignement supérieur hébergera une animation sur les métiers scientifiques.

Le forum, organisé par le Rotary club, l'Inspection académique et la Chambre d'agriculture, avec la collaboration d'étudiants et de lycéens, accueillera principalement les élèves et leur établissement le vendredi, le samedi étant consacré à l'accueil des familles de 9h à 17h.

**Informations : site Internet
www.forumdesmetiers28.fr**

Remise des prix du Concours des Maisons Fleuries

Après l'exposé de Daniel Stives du Service Espaces Verts de la Ville, Monique Cazalis (en blanc au premier plan) s'est vu remettre un prix de 200€.

Isabelle Mesnard (photo ci-contre), adjointe chargée du cadre de vie, a profité de l'occasion pour annoncer le regroupement de toutes les candidatures Ville et Chartres habitat en un seul et même concours, à partir de 2009. Elle a tenu également à préciser que le barème 2008 avait été réajusté afin de permettre une notation plus équitable.



Comment devenir animateur de centre de loisirs ?



Le BIJ vous propose un atelier sur le BAFA et le BAFD animé par un conseiller de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative (DDJSVA), le mercredi 21 janvier de 14h à 17h.

Vous trouverez toutes les informations sur les coûts de formation, le calendrier des stages, les adresses des centres de loisirs et de vacances et également des

offres de jobs dans l'animation. Accueil libre et gratuit.

**Rendez-vous au Bureau
Information Jeunesse
32, boulevard Chasles à
Chartres Tél : 02 37 23 42 32
Bij28@ville-chartres.fr www.
ville-chartres.fr
rubrique «jeunesse».**



MILLE PAS, YVES ROCHER, VILLA TOSCANE, AFER, CREDIT MUTUEL, SARL SEVENTEEN AIGLE/ARTHUR, BIJOUTERIE BESNIER, MAITRES LESAGE.DEROUY.ROUSSEAU, GENEVIEVE LETHU, SARL SEVENTEEN AIGLE/ARTHUR, MARYVONNE BOUTIQUE, SAS DJM - MOBISTORE, OLIVINE, OGUI CHASSEURS, SAS LP GESTION, CADOCUIR, MEPHISTO SHOP, 5 SUR 5, AU ROYAL DE CHARTRES, MEXX, FAC COMMUNICATIONS, LIBRAIRIE RIGAL, RANCE TELECOM AGENCE, MONOPRIX, SASHA, SAS LP GESTION, LE RIV'EURE, BOULANGERIE NOIRJEAN, CADOCUIR, CARRE BLANC CASANE, THELEM ASSURANCES, SWEET HOMME, MONOPRIX, MONCEAU FLEURS, LE RENARD BLEU, CHALMEY & WECKENMANN, PLANETE CADEAUX, LE RIV'EURE, PATINE, DALET FRANCOIS, AU NOM DE LA ROSE, SUN CITY NEW MAN, STYL'ONGLE, AU ROYAL DE CHARTRES, BANQUE NATIONALE DE PARIS PARIBAS, CLASSIC SCELLERIE, HAUCOURT VANNIER ANNIE, SUN CITY NEW MAN, LELOUP, ADHAP SERVICES, MILLE PAS, MEXX, AFER, S.A. MARIO MAROQUINERIE, LE PETIT CHART'TRAIN, JOUECLUB, S.A. LE GRAND MONARQUE, COVENT GARDEN, ALLIANCE MEDIA, LA CRYPTTE, S.A. MARIO MAROQUINERIE, CONCEPT MODE, L'OCCITANE EN PROVENCE, FATHER AND SONS, OUEST AUTOMOBILES CHARTRAINE, CREDIT AGRICOLE VAL DE France, ORDITICE, LA CLOUTERIE, CHERIE FM, SAS DJM - MOBISTORE, LA PICOTERIE, GENEVIEVE LETHU, CREDIT MUTUEL, PASSIONS DU MONDE, DANIEL PENVEN COUTURE, FATHER AND SONS, LE NOUVEAU COMPAGNON, PARU VENDU, SARL SEVENTEEN AIGLE/ARTHUR, CHEZ CHOSE, OPTIQUE DES CHANGES, INTER HEBDO, OPALE, CHOCOLATS YVES THURIES, FNAC, LE MINOR FREDERIC, OLIVINE, ALLO PIZZA, OPTIQUE DES CHANGES, ELSA LINGERIE, LIBRAIRIE RIGAL, DALET FRANCOIS, COUSIN CHASSEUR, PATINE, LA CAVE SAINT LUBIN, FRANCE TELECOM AGENCE, BANQUE NATIONALE DE PARIS PARIBAS, GILPI, COVENT GARDEN, Q.PARK SERVICES, KROONER, PMA EXPERTS, CREDIT AGRICOLE VAL DE France, FAC COMMUNICATIONS, L'ESPERLUETE, HOUSSEAU MARET, CREDIT MUTUEL, DINAMO, PLANETE CADEAUX, CIC BRO, KIWI VILLAGE, AFER, CLASSIC SCELLERIE, LA CLOUTERIE, DARMIGNY SPORT SA, CADOCUIR, LA CRYPTTE, CHOCOLATS YVES THURIES, LA MIE CALINE, AMBIANCE ET STYLES, YVES THURIES, SOCIETE GENE-

Jacques PEYRATOUT,

Président,

les Membres du Conseil d'Administration de l'UCIA
de Chartres,

Brigitte DOUSSET,

Secrétaire Administrative,

et tous les commerçants adhérents de l'Union

**vous souhaitent
une bonne année 2009**

Ucia - 20 rue de la Tonnellerie 28000 Chartres

Tél : 02.37.21.90.99 - fax : 02.37.36.23.72

e.mail : ucia.chartres@wanadoo.fr

TE, CHOCO-
CHOCOLATS
RALE, BIJOU-
ATOUTJEUX,
LERIE, PMA
FLAMMES Sarl,
NOM DE LA
CHAUSSEUR,
ALLO PIZZA,
JUVE, CUIR
SarL, DALET
DANIEL PEN-
STYL'ONGLE,
FNAC, 5 SUR
GE.DEROUY.
ROYAL DE
CALINE,MA-
QUE, CHEZ
RIE NOIR-
MONTRES,
MEPHISTO
LECOM,
NE/LULU,
VIEVE
CASANE,
VOYAGES,
PICOTE-
MES Sarl,
ARIANE,
ANNIE,
GNON,
JOUE-

RET, ATLANTEAM,

OGUI CHASSEURS, OLIVINE, L'ESPERLUETE, CLUB

LIBRAIRIE RIGAL, BANQUE POPULAIRE VAL DE France, ANTIQUITES LASSAUS-

SOIS, PARU VENDU, ADHAP SERVICES, THELEM ASSURANCES, VILLA TOSCANE, CHERIE FM, YVES ROCHER, ALLIANCE MEDIA, MARYVONNE BOUTIQUE, ESPACE VOYAGES MIGRE, ATLANTEAM, GILPI, HAUCOURT VANNIER ANNIE, HEURE ET MONTRES, ATOUTJEUX, LE NOUVEAU COMPAGNON, ANAE, STYL'ONGLE, SUN CITY NEW MAN, SWEET HOMME, ANTIQUITES LASSAUS-
SOIS, LA CRYPTTE, ARIANE, SOCIETE GENERALE, BANQUE POPULAIRE VAL DE France, OPALE, OPTIQUE DES CHANGES, ORDITICE, OUEST AUTOMOBILES, CHARTRAINE, BIJOUTERIE BESNIER, BOULANGERIE NOIRJEAN, OGUI CHASSEURS, DANIEL PENVEN COUTURE, VILLA TOSCANE, HOUSSEAU MARET, ALLIANCE MEDIA, INTER HEBDO, JOUECLUB, PLANETE CADEAUX, PMA EXPERTS, AMBIANCE ET STYLES, Q.PARK SERVICES, CLUB VOYAGES, LE PETIT CHART'TRAIN, BANQUE NATIONALE DE PARIS PARIBAS, PARU VENDU, FNAC, PASSIONS DU MONDE, PATINE, LE RENARD BLEU, LE RIV'EURE, CONCEPT MODE, MAITRES LESAGE.DEROUY.ROUSSEAU, COUSIN CHASSEUR, KIWI VILLAGE, KROONER, LA CAVE SAINT LUBIN, SAS LP GESTION, L'OCCITANE EN PROVENCE, ANTIQUITES LASSAUSOIS, HEURE ET MONTRES, YVES ROCHER, LE PETIT CHART'TRAIN, DINAMO, CIC BRO, OUEST AUTOMOBILES CHARTRAINE, DARMIGNY SPORT SA, MEXX, CHALMEY & WECKENMANN, MILLE PAS, MONCEAU FLEURS, DINAMO, ELSA LINGERIE, S.A. LE GRAND MONARQUE, CREDIT AGRICOLE VAL DE France, CHALMEY & WECKENMANN, ARIANE, LE MINOR FREDERIC, CHERIE FM, BANQUE POPULAIRE VAL DE France, ESPACE VOYAGES MIGRE, SCP D'AVOCATS PIER-RAT, GILPI, PASSIONS DU MONDE, SWEET HOMME, AMBIANCE ET STYLES, MONCEAU FLEURS, ELSA LINGERIE, SAS DJM - MOBISTORE, MAGASIN 1.2.3., ESPACE VOYAGES MIGRE, L'OCCITANE EN PROVENCE, MAC DONALD'S JUVE, MAGASIN 1.2.3., FATHER AND SONS, KIWI VILLAGE, 5 SUR 5, FAC COMMUNICATIONS, AU NOM DE LA ROSE, ANAE, DARMIGNY SPORT SA, CARRE BLANC CASANE, ATOUTJEUX, LELOUP, CLEMENTINE/LULU, SASHA, LE RENARD BLEU, MAGASIN 1.2.3., LA PICOTERIE, MEPHISTO SHOP, LA CLOUTERIE, L'ESPERLUETE, ORDITICE, CHEZ CHOSE, S.A. LE GRAND MONARQUE, LA CAVE SAINT LUBIN, S.A. MARIO MAROQUINERIE, COVENT GARDEN, THELEM ASSURANCES.



Retour en images sur une Saint-André animée





La vie des Jumelages

Jean Moulin célébré en Angleterre

Depuis plusieurs années, l'Association des Jumelages de Chartres participe au Marché de Noël de Chichester.

Cette année, l'association a voulu célébrer le 65^e anniversaire de la mort de Jean Moulin, et partager cet épisode de la Résistance avec ses amis anglais. Une équipe franco-anglaise, constituée de Martyn Bell et de Sylvie Rabartin, a travaillé pendant plusieurs mois afin de reconstituer les faits historiques, avec l'aide précieuse de documents authentiques prêtés par un Chartrain.

Une conférence a donc eu lieu, le 29 novembre, devant un public d'une centaine d'Anglais, et les « Friends of Chartres », les représentants de la Chambre de Commerce de Chichester et les représentants de l'Association des Jumelages de Chartres. Rendez-vous est pris du 4 au 8 juin 2009 pour fêter à Chichester le 50^e anniversaire de jumelage entre Chartres et Chichester.

**Association des Jumelages
Hôtel Maleyssie - 2 rue Chanzy
28000 Chartres.
Tél. 02.37.21.76.77
Fax 02.37.36.54.99..**

TENNIS NICOLAS ESCODÉ REÇOIT LA MÉDAILLE D'HONNEUR DE LA VILLE

Vainqueur de la Coupe Davis en 2001, finaliste en 2002, 17^e meilleur joueur de tennis du monde en 2000, Nicolas Escudé était à Chartres pour le tirage au sort du tableau final du tournoi Bonne Année, orchestré par Etienne Poulet, juge-arbitre. Ce fut l'occasion pour le député-maire Jean-Pierre Gorges de lui remettre la médaille d'honneur de la Ville.

En effet, le tout nouveau capitaine de l'équipe de France féminine, fils et frère de champions de foot, est né à Chartres il y a 32 ans. « Même si j'ai quitté cette ville quand j'étais très jeune, je me sens complètement chartrain » a-t-il confié avant de se prêter à une séance d'autographes dans le salon Montescot de l'Hôtel de Ville.



Nicolas Escudé et Etienne Poulet
juge arbitre du tournoi Bonne Année

Le 24 janvier Ce sera le pied !

Quatre circuits au choix pour les marcheurs inscrits à la 13^e édition de la randonnée pédestre organisée par l'ASPTT randonnée de Chartres.

La «nocturne de Chartres» est programmée le samedi 24 janvier, avec 4 circuits au programme pour les marcheurs : 7, 11, 16 ou 20 km. Un ravitaillement sur le parcours est prévu pour les 16 et 20 km. Ces deux circuits ont été revus, car le pont allant de Luisant à Morancez est en travaux. Le circuit de 20 km passera par Luisant, mais n'ira plus jusqu'à Barjouville.

Le départ de cette randonnée, familiale et conviviale (1400 participants en 2007), est fixé à 20h, place des Halles. Une collation sera proposée aux sportifs à l'arrivée, au gymnase de la Courtille, avec le traditionnel et très attendu vin chaud.

L'ASPTT randonnée organise une centaine de sorties annuelles dans la région, à la mer ou à la montagne. «Une équipe de 13 personnes compose cette association très dynamique», se réjouit Jean-Michel Esnault, son président.

Samedi 24 janvier à 20h.

Départ place des Halles ; arrivée gymnase de la Courtille.

Inscriptions sur place à partir de 19h. Participation 2,50 euros, quel que soit le circuit. Prévoir une lampe de poche.

Renseignements

Tél. 02 37 35 39 58.



Inscriptions dans les piscines de Beaulieu et de la Courtille

Diverses activités sont proposées : natation adulte, aquagym, aquabuilding, aquatonic, dans la limite des places disponibles.

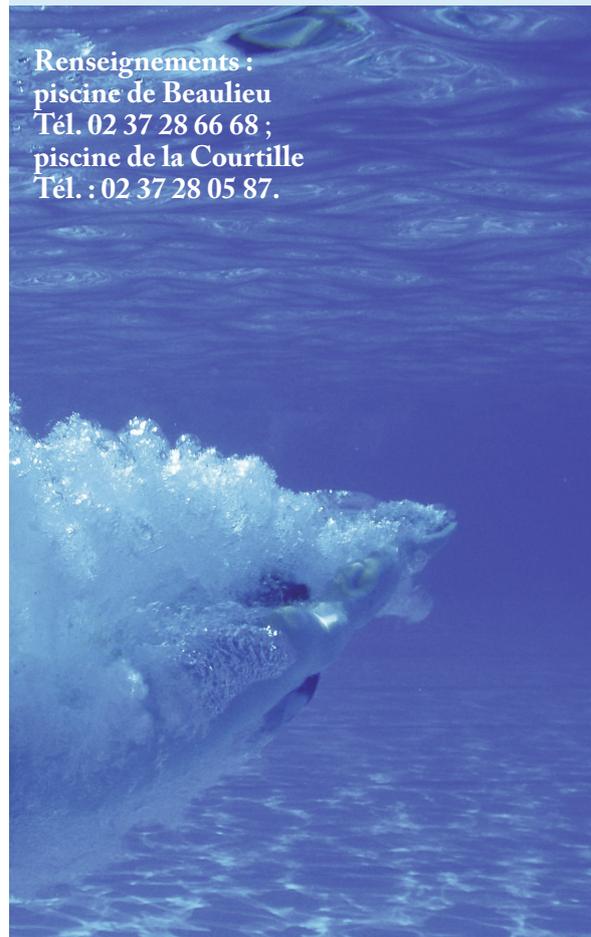
2^e session du 26 janvier au 20 juin inclus pour la piscine de Beaulieu et du 28 janvier au 25 juin inclus pour la piscine de la Courtille.

Les inscriptions auront lieu uniquement au jour et heure de l'activité concernée sur le lieu de l'activité, dans la semaine du 26 au 31 janvier 2009.

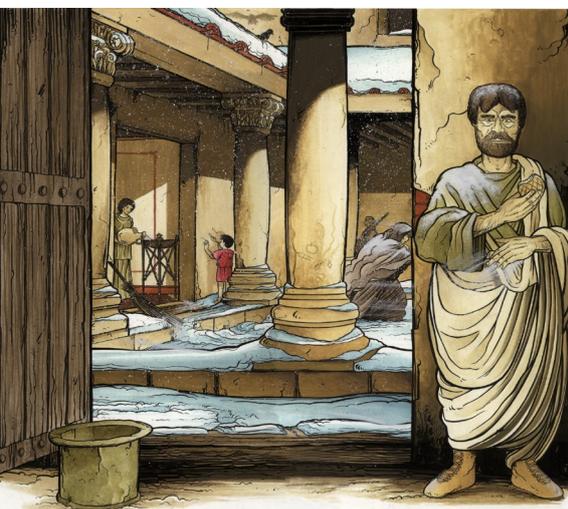
Pièce à fournir : certificat de non contre indication à la pratique de la natation.

Début des cours le lundi 26 janvier 2009.

Renseignements :
piscine de Beaulieu
Tél. 02 37 28 66 68 ;
piscine de la Courtille
Tél. : 02 37 28 05 87.



Il y a 1 800 ans La vie d'un notable à Autricum en hiver



Le seul endroit où Publius Vettius Pérennis se sent bien, c'est la cuisine. Elle est petite. Le four est construit sur le sol de terre battue et il y fait chaud. Dans toutes les autres pièces règnent courants d'air et tourbillons. À cause d'une forte chute de neige, Iucundus, son assistant chargé de l'approvisionnement en bois n'a pu faire le trajet jusqu'aux domaines de Publius et le *præfurnium** n'est plus alimenté. À quoi sert d'avoir la plus grande *domus** de la ville, avec un salon de réception quatre fois plus grand que la moindre maison d'artisan, si l'on y gèle dès le début de l'hiver ? Et ce péristyle* venté, qu'il faut emprunter pour aller d'une pièce à l'autre. À chaque fois on risque de s'enrhumer ! Même s'il est moins riche en décorations murales, en mosaïques et en statues, le domaine de la campagne est plus reposant. Les visiteurs y sont beaucoup moins nombreux puisque toutes les réceptions se déroulent dans la ville. Pour le remercier de sa donation en faveur du temple d'Isis de Lugdunum, cérémonie que Publius a fait

peindre sur le mur de son grand salon, Rome lui a proposé d'être nommé *duumvir**. Mais Publius préfère rester dans le pays qui l'a vu naître, exercer sa charge de prêtre, suivre le travail de ses régisseurs et contribuer à augmenter ses profits provenant de ses ateliers ruraux. Au carrefour de la route qui conduit d'Autricum à Cénabum et de celle qui joint Lutétia à Vindunum, un village s'agrandit. Publius y possède des terres à blé et des troupeaux de moutons. Les paysans qui lui rendent compte filent la laine dans leurs maisons et vendent directement aux passants, de plus en plus nombreux d'une année sur l'autre. Alors pourquoi accepter d'autres charges plus lourdes encore ?

Extrait de la publication : JOLY Dominique, TUFFIER Aline, STYCZYNSKI Christophe illustrateur / Premières lumières. Chartres, de ses origines au Moyen-Âge. - Éditeur Ville de Chartres - Chartres, 2000 (72 p.) en vente au service Archéologie.

Petit lexique.

Domus : Grande maison urbaine, au plan généralement inspiré des modèles romains.

Duumvir : L'un des deux magistrats suprêmes qui dirige une cité gallo-romaine, élu pour un an par l'ordo, ensemble des magistrats chargés de l'exécutif. Il a pour charges la levée des impôts et les finances, l'inspection des marchés, la surveillance des travaux publics, l'entretien de la ville et de la cité, son approvisionnement, l'organisation des jeux.

Péristyle : Littéralement, entouré de colonnes. Espace découvert entouré de galeries soutenues par



Publius Vettius Pérennis est connu uniquement par sa stèle funéraire (IIe siècle) conservée au musée de Bologne (Italie). Cette stèle porte (en latin) l'inscription suivante : Aux dieux Mânes. A Publius Vettius Pérennis, Carnute, de la province de Lyonnaise, ancien *duumvir*, prêtre. Iucundus et Hermès, ses affranchis, ont pris soin de faire (ce monument).

des colonnes, dans les maisons ou dans les monuments publics.

Præfurnium : Emplacement du foyer dans un dispositif de chauffage (maison, bain, four, etc.).

Intervention du service Archéologie à Rechèvres

A partir du 19 janvier 2009, le service Archéologie de la Ville de Chartres réalisera, durant deux semaines, un diagnostic archéologique sur une partie des terrains à construire.

Le service Archéologie proposera aux habitants du quartier une information sur ses missions et ses principales fouilles récentes, les objectifs scientifiques de l'intervention à Rechèvres et les résultats qu'elle aura apportée.

Chartres sous le regard d'Anton Kruysen

(1898-1977)



C'est en 1953, à l'hôtel du Grand Monarque, que le peintre Anton Kruysen rencontre son mécène, le duc de Levis-Mirepoix, propriétaire du château de Montigny-le-Gannelon, et en 1955 qu'il s'installe à Chartres.



Homme près de la Porte Morard (1959), Auberge de Sandarville (Eure-et-Loir).

De 1955 à 1977, dans les tableaux exposés à l'hôtel du Grand Monarque, à l'Hôtel de France (emplacement de l'actuelle Galerie de France) et dans la Galerie du Cloître (actuel Café Serpente), les Chartains redécouvrent leur cadre urbain transformé par la vision du peintre. Les modestes boutiques (*Marchand de journaux, Porte Morard à Chartres*, 1956) et les lavoirs du quartier de l'Eure (*La Cathédrale de Chartres vue des lavoirs des*

bords de l'Eure, 1975), la ville dominée par les flèches de la cathédrale (*La Cathédrale de Chartres*, 1960) et les personnages croqués au hasard des rencontres, *Les deux clochers de Chartres*, « Penche-à-gauche » et « Penche-à-droite » (1972) et *Vieil homme près du Pont Bouju à Chartres* (1972), rejoignent les villages et les personnages inspirés par le souvenir du Brabant dans l'univers de Kruysen. Tels ce *Premier novembre à Chartres* (1959) et ce *Premier novembre dans le Brabant* (1966) figurant dans la rétrospective présentée par le Musée des Beaux-Arts

de Chartres en 1992, et que les Chartains peuvent retrouver aujourd'hui dans le catalogue de cette exposition.

Né à Boxtel dans le Brabant, et mort à Chartres dans la maison mise à sa disposition par son mécène avenue Maunoury, Anton Kruysen est découvert par la critique lors d'une première exposition à Genève en 1923. Il connaît le succès à Paris comme en Hollande pour une oeuvre marquée par ses racines flamandes et par l'influence d'autres peintres tels que Cézanne, Modigliani, Soutine, Vlaminck.

Juliette Clément
Présidente de la Société
Archéologique d'Eure-et-Loir,
Directrice des publications
1 rue Jehan Pocquet,
Tél : 02 37 36 91 93
sael28@wanadoo.fr /
www.sael28.fr



La Cathédrale de Chartres (1960), MBA Chartres, 96.5.5.



Tournage d'un long-métrage

Pendant un mois, le Musée des Beaux-Arts a servi de décor au tournage du film « Rien de personnel » de Mathias Gokalp. A cette occasion Mélanie Doutey, Jean-Pierre Daroussin, deux des principaux acteurs du film et le metteur en scène, ont été reçus à l'Hôtel de Ville par Isabelle Brochet, adjointe à la culture et au patrimoine.





CONCOURS DE COURTS MÉTRAGES

«FETES VOS
COURTS».

Du 10 décembre au 28
février, sur le thème : la
crise de rire.

Ouvert à tous.

De nombreux lots
sont à gagner, dont un
caméscope (1^{er} Prix).

Remise des prix
et diffusion des
20 premiers films
sélectionnés en avril au
cinéma « Les enfants
du Paradis », avec
cocktail.

Le dossier est à retirer
sur simple demande à :

« Ateliers 43 »

43 rue Pierre Nicole
Chartres.

Tél. 02 37 33 04 43 ou
info@ateliers43.com

Laurent Lhuillery, adjoint au maire et Agnès Lemaître directrice adjointe de l'Office du Tourisme ont été accueillis par Toshifumi Tagaya, président du conseil municipal d'Osaka, et Kunio Hiramatsu, maire d'Osaka (en blanc au premier plan).

En vitrine à Osaka « Chartres en Lumières » s'exporte

Après avoir accueilli une délégation officielle de la ville d'Osaka (2 200 000 habitants) dans le cadre de « Chartres en Lumières » les 11 et 12 septembre dernier, Chartres est allée en retour, présenter l'événement à Osaka, en décembre dernier, dans le cadre du festival Hikari-Renaissance et du 150^e anniversaire des relations franco-japonaises. Ce déplacement fut l'occasion pour Laurent Lhuillery,

adjoint chargé de l'animation de la ville et Agnès Lemaître, directrice adjointe de l'Office de Tourisme, de mener des opérations de promotion à Osaka, Tokyo et Nagoya envers la presse nationale nipponne, ainsi qu'envers les tour-opérateurs. Ils ont été accueillis par le maire d'Osaka, le Préfet, et ont ouvert officiellement le Marché des Lumières dans lequel la Ville de Chartres tenait un pavillon.



TOURNOI DE BRIDGE

Jeudi 15 janvier

à 14h au centre
socio-éducatif, salle
Némo, 137 avenue
de la République à
Mainvilliers.

Inscription au
02 36 31 42 58 44.

Parking gratuit.

Participation minimale
10€ intégralement
reversée au Comité
départemental de la
Ligue contre le Cancer.



Laurent Lhuillery, adjoint au maire et Agnès Lemaître au Marché des Lumières à Osaka

L'Orient en point de mire

En se rendant en Chine, l'Office de Tourisme a consolidé l'image de Chartres auprès des marchés chinois.

Ce démarchage, a permis de rencontrer les agents de voyages et tour-opérateurs chinois les plus importants, mais également de nombreux journalistes.

L'objectif, était de promouvoir la « Destination Chartres », et plus particulièrement « Chartres en Lumières ».

A l'instar de l'année dernière, un travail de création (et de traduction) de supports de promotion spécifiques aux différentes clientèles de ce marché a été réalisé : présentation audiovisuelle, fiches presse et produits, catalogue. Ce fut également l'occasion de rencontrer Dongli Zhang, la chargée de Promotion de Chartres en Chine, de dresser un bilan de l'année et de présenter les objectifs pour l'année 2009.



L'Office de Tourisme a rencontré les tours opérateurs chinois

Concours de dessins

Eloïse Michel et Juliette Paradis au tableau d'honneur

Les artistes en herbe ont été mis à l'honneur à l'Hôtel de Ville en présence de Stella Gorges, Christian Gorge, adjoint à la communication, Marie-Sylvie Jouffrieau et Maria Chédeville, conseillères municipales, Richard Voisin, directeur général de l'Office de Tourisme. 2 dessins ont été primés, ceux d'Eloïse Michel et de Juliette Paradis. Ils serviront de visuel à la réalisation de la carte de vœux 2009 de l'Office de Tourisme qui sera vendue au prix de 2 euros.

Les 50 meilleurs dessins seront exposés du 2 au 25 janvier au foyer Silvia Monfort ; du 26 janvier au 25 février au foyer Marcel Gaujard ; du 16 février au 8 mars au foyer résidence des personnes âgées de Luisant ; du 9 au 29 mars à la librairie «L'Esperluète».

Les 10 dessins primés :

Catégorie «Classes»

1^{er} prix : Eloïse Michel - CM2 école St Exupéry Luisant

2^e prix : Béryl Chalet - CM2 école St Ferdinand Chartres

3^e prix : Valentin Batailler - CM1 école Pierre Mendès France Lucé

4^e prix : Marie Julien
CM2 école St Ferdinand Chartres

5^e prix : Agathe Clavel
CM2 école St Ferdinand Chartres

Catégorie «Individuels» :

1^{er} prix : Juliette Paradis - Chartres

2^e prix : Alison et Mélissa Aubry - Lucé

3^e prix : Augustin Pol - Thivars

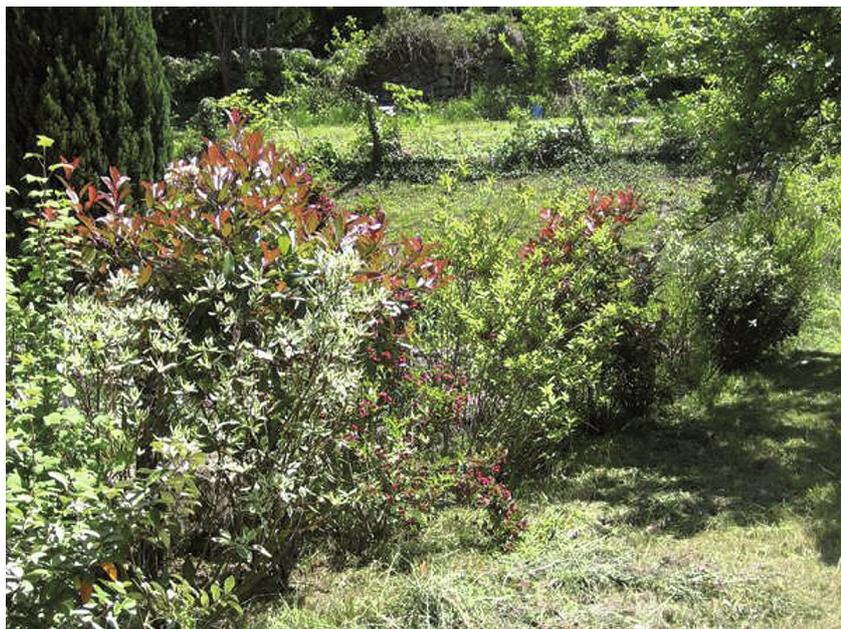
5^e prix : Camille Parsaire - Chartres



Richard Voisin, Directeur de l'Office de Tourisme récompense les lauréats

La taille des arbustes d'ornement

La taille des arbustes vise à obtenir des fleurs et fruits plus gros et plus abondants, des plantes plus saines, un port maîtrisé et une esthétique améliorée



Pour la majorité des arbustes à fleurs la taille s'avère nécessaire afin qu'ils conservent une bonne pérennité de fleurissement. En revanche, on a tendance aujourd'hui à diminuer les tailles des végétaux à feuillage décoratif, pour les laisser évoluer vers plus de naturel.

Quand tailler les arbustes à fleurs ?

Il existe deux catégories d'arbustes à fleurs.

Ceux à floraison hivernale ou printanière, dont les fleurs se développent sur le bois de l'année précédente, seront taillés juste après la floraison. On rabattra d'un tiers les rameaux moyennement longs.

On trouve dans cette catégorie : le forsythia, le weigelia, le groseillier à fleurs, le viburnum opulus (boule de neige), le deutzia, le syringa et autres spirées arguta et

van houtte.

Le cornouiller, la viorne, l'oranger du Mexique (choysia) et bien sûr les arbustes de terre de bruyère, comme le rhododendron et les azalées, ne nécessitent pas ou peu de taille.

Ceux à floraison estivale ou automnale, dont les fleurs se développent sur le bois de l'année, seront taillés en hiver ou au tout début du printemps, plus courts, à 2/3 ou 3/4 de la longueur des branches.

Cela concerne les spirées japonica, le bumalda, la potentille, la symphorine, le millepertuis, le cornouiller blanc...

Pas de taille avant la troisième année de plantation ! L'arbuste doit pouvoir se développer naturellement les deux premières années.

La taille des arbustes à feuillage décoratif

Pour respecter au mieux la forme de ces végétaux on effectuera une taille légère d'éclaircie, de suppression du bois mort et d'équilibrage de la silhouette en supprimant les plus grandes branches.

Ces végétaux, ainsi que certains conifères, sont beaucoup utilisés dans les haies et ils doivent subir régulièrement une taille souvent fastidieuse.

La réalisation de haies champêtres ou libres peut être une bonne alternative au « mur vert » de type thuya ou cyprès.

Les conseils du jardinier

La grande diversité végétale et la spécificité des différents types de végétaux font que l'on peut se perdre dans le calendrier des tailles. Il est indispensable de disposer d'une documentation. Des ouvrages très bien illustrés sont aujourd'hui disponibles et doivent permettre, même pour un public non professionnel, d'assurer la taille la plus appropriée des arbustes de nos jardins.

Que faire de ses déchets verts ?

Ils sont collectés une fois par semaine du début avril à fin novembre (5 sacs maxi par foyer).

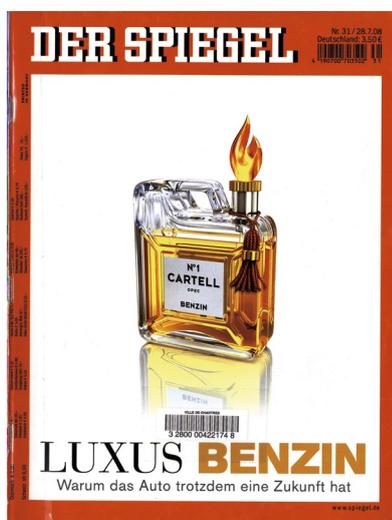
Attention ! Dès le mois de janvier les sacs verts réutilisables seront remplacés par des sacs biodégradables.

Les résidents possédant un jardin seront invités à retirer leurs sacs biodégradables lors de la distribution annuelle. Les sacs verts en plastique ne seront plus vidés.

Le choix des Bibliothécaires

Lire en langue originale la presse européenne

Les bibliothèques de Chartres proposent, pour la lecture sur place ou pour le prêt, des magazines en anglais, allemand, espagnol et italien qui complètent les collections d'ouvrages en langues étrangères.



TODAY IN ENGLISH mensuel

Avec la revue "Today in English", c'est chaque mois une immersion au cœur du monde anglo-saxon. On y trouve des articles avec du vocabulaire expliqué, des extraits de la presse américaine ou britannique, de l'actualité, des carnets de voyage...

Tous les deux mois, un CD vient compléter ces informations et propose des exercices pour s'entraîner. Niveau lycée.

DER SPIEGEL hebdomadaire allemand

L'un des premiers magazines européens d'après guerre inspiré des newsmagazines américains. Le lecteur y trouve des analyses politiques et économiques ainsi que des reportages approfondis.

CAMBIO 16 hebdomadaire espagnol

Revue d'informations générales créée en 1972. C'est aujourd'hui l'un des principaux hebdomadaires espagnols de référence dans les domaines politiques et culturels.

ESPRESSO hebdomadaire italien

Magazine politique, culturel et économique.

THE GUARDIAN WEEKLY hebdomadaire en langue anglaise

Choix d'articles extraits des journaux : the Guardian, the Observer, the Washington Post. Les événements du monde vus de Grande-Bretagne et des États-Unis.

VOCABLE ANGLAIS revue bimensuelle

Société, économie, culture... un choix d'articles sélectionnés dans plusieurs magazines de langue anglaise avec la traduction des mots difficiles en français. Niveau lycée.

Pour les plus jeunes

I LOVE ENGLISH mensuel en anglais

Écrit par des journalistes anglo-saxons sur les sujets d'actualité (politique, cinéma, musique...) pour progresser au collège en anglais tout en s'amusant.

I LOVE ENGLISH JUNIOR mensuel en anglais

Lire l'anglais est un plaisir grâce à cette revue destinée aux enfants dès l'âge de 9 ans. Sa maquette dynamique et colorée rend la

lecture ludique. Contient 1 CD audio pour s'entraîner à bien prononcer les mots.

¿QUÉ TAL ?



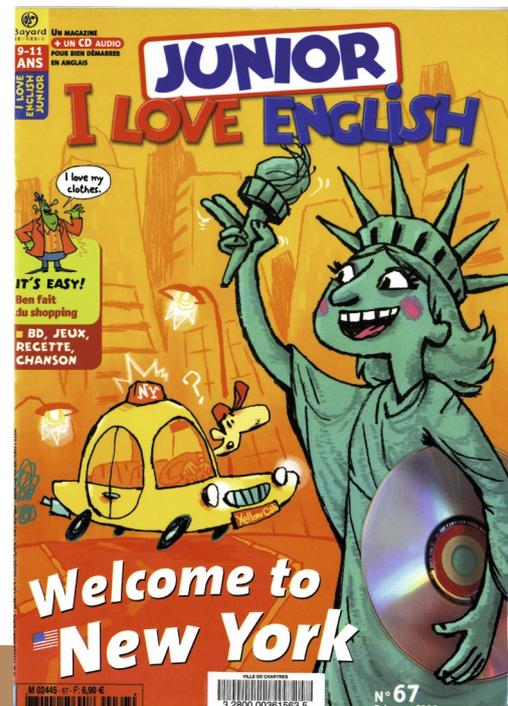
mensuel de langue espagnole

¿Qué tal ? aborde les sujets d'actualité (politique, cinéma, musique, sports...) avec une approche vivante et adaptée aux centres d'intérêt des collégiens.

DAS RAD

bimestriel en langue allemande

Destiné aux collégiens, « Das Rad » est publié tous les 2 mois. Ludique, ce magazine en allemand couvre l'actualité avec des articles courts agrémentés de jeux et de photographies.



À l'Apostrophe et à la bibliothèque Louis-Aragon

A l'heure de l'Europe

Expositions

« 1957-2007 : 50 ans d'Europe, vers une citoyenneté active »

Les origines et la construction de l'Union européenne, l'évolution de ses institutions... Une réalisation de l'association Civisme et Démocratie avec le soutien du Parlement européen pour sensibiliser à la notion de citoyenneté européenne.

Du 6 janvier au 31 janvier 2009.
A la médiathèque l'Apostrophe.

« Ballade littéraire à travers l'Europe »

Quand six écrivains du 20^e siècle, James Joyce, Franz Kafka, Alberto Moravia, Cees Nooteboom, Manuel Vazquez Montalban et Stig Dagerman, deviennent, le temps d'une exposition, les guides inspirés de six grandes villes européennes, Dublin, Prague, Rome, Amsterdam, Barcelone, Stockholm....

Exposition réalisée par la bibliothèque départementale de prêt du Maine et Loire.

Du 6 janvier au 18 février 2009.
A la bibliothèque Louis-Aragon.

Rencontre

Pourquoi Naples ?

conférence de Dominique Fernandez en partenariat avec l'association « Le Pont des arts ».

Romancier, essayiste, grand voyageur, académicien,

Dominique Fernandez est considéré comme l'un des grands spécialistes de l'Italie et du baroque : il a publié de très nombreux ouvrages sur le sujet, dont le Dictionnaire amoureux intitulé Le Voyage d'Italie qui ne cesse d'être réédité et augmenté, et qui se présente comme une remarquable approche des « mondes » italiens.

Il évoquera tout particulièrement lors de cette rencontre la ville de Naples qui est pour lui la quintessence de l'Italie.

Samedi 17 janvier à 15H30.
A la médiathèque l'Apostrophe. (Séance de signature à la Librairie L'Esperluette à partir de 17h30).

Conférence

L'euro : 10 ans après.

par Nicolas-Jean Brehon, auteur du livre « Du troc à l'euro » éditions Flammarion (Castor poche).

En 1999, s'enclenchait la troisième phase de l'Union économique et monétaire (UEM) avec la création de l'euro et la fixation des parités des monnaies nationales des états membres de la zone euro. En 2009, nous célébrons donc les 10 ans de l'euro.

Samedi 31 janvier 15H30.
A la médiathèque l'Apostrophe.

Brèves

Livres racontés aux enfants
Histoires de la cabane

Je suis un enfant de partout.

À partir de 5 ans.

Places limitées. Billets gratuits à retirer à l'espace jeunesse.

Samedi 10 janvier.
A la médiathèque l'Apostrophe à 10 h 30 et 11 h 15.

Découverte

L'avez-vous lu ?

Les bibliothécaires présentent leurs « coups de coeur. »

Jedi 15 janvier.
A la médiathèque l'Apostrophe, 5^e étage, à 17h30.

Visite guidée de la médiathèque

Un parcours commenté par un bibliothécaire à 10 h 30.

Samedi 17 janvier.

Livres racontés aux enfants

Ronde des Histoires

Les tout-petits.

Samedi 17 janvier.
A la bibliothèque Louis-Aragon à 11 h.

Les rendez-vous du patrimoine
Les bibliothécaires présentent les Affiches et avis de la Seconde Guerre Mondiale, 1941-1943.

Samedi 24 janvier.
A la médiathèque l'Apostrophe, espace patrimoine 1er étage, à 16 h 30.

Pour **toute** intervention technique **de la Ville**

Ayez le réflexe **44-44**

par **téléphone**

Trous dans la chaussée, panneaux de signalisation hors d'usage, réparations dans une école, propreté dans la ville... **Pour toute demande d'intervention technique sur les bâtiments municipaux et sur la voirie et les espaces verts, les Chartrains doivent contacter**

au 02 37 88 44 44 le centre d'appel des services techniques municipaux qui du lundi au vendredi de 8 h à 18 h répond à ces demandes.

Elles sont transmises au service responsable de l'intervention. Ce centre d'appel reçoit en moyenne 300 appels par semaine.

sur Internet

Un nouveau service vient d'être mis en ligne sur le site Internet de la Ville.

À présent vous pouvez formuler vos demandes **d'intervention technique** (bâtiments, voiries et espaces verts) sur le site Internet de la Ville :

www.ville-chartres.fr

Ce service est simple d'utilisation. Il suffit de remplir un formulaire à l'écran situé dans la partie « Services Citoyens ».

Toute la ville en Parle (Dessins Fabien Pérucha)



La page des photographes



Laurent Maufrais

amateurs

Parmi les très nombreuses photos envoyées au magazine « Votre Ville », la rédaction a choisi de publier ces 3 clichés qui seront donc sélectionnés pour le concours de fin d'année. L'un d'eux deviendra peut-être l'une des cartes de vœux de la Municipalité, choisie par un jury d'élus et de professionnels.

Pour paraître dans le numéro de Février, les photos doivent parvenir au magazine avant le 16 janvier. La photo doit impérativement représenter le patrimoine chartrain ou une scène de la vie chartraine.

Magazine Chartres Votre Ville, place des Halles, 28019 Chartres cedex, pour les photos papier format 13X19 cm ou votreville@ville-chartres.fr pour les photos numériques.



Samuel Houssou



Laurent Billiard

Vient de paraître

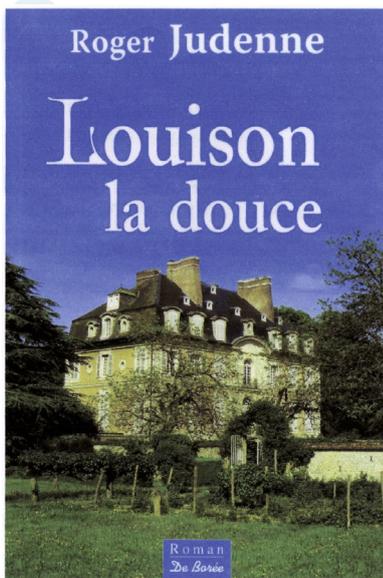
« LOUISON LA DOUCE »
DE ROGER JUDENNE

Après avoir publié de nombreux livres pour la jeunesse, Roger Judenne a sorti un roman pour adultes qui a pour cadre le château de Reverseaux à Rouvray-Saint-Florentin (près de Voves).

Le château en 1870 était devenu hôpital militaire pendant les terribles combats de Chateaudun et Loigny.

Aux éditions de Borée.

Renseignements
tél. 02 37 36 17 69.



Le coin des philatélistes

Un «préo» chartrain



Original par son format, sa valeur faciale, sa difficulté à le trouver seul sur un document, ce petit timbre « chartrain » entre dans une catégorie particulière : les préoblitérés.

Cette catégorie comporte les timbres émis spécialement pour un tarif particulier. Notre numéro 163 servait à affranchir les envois en nombre non-urgents de 20g à 50g. Oblitéré à l'avance (d'où le « pré ») au moment de l'impression (les trois arcs du cercle l'attestent), il ne recevra jamais de cachet postal. Pour savoir s'il est neuf ou utilisé, il faut regarder au verso la présence ou l'absence de gomme ! Émis le 13 août 1979 dans une série de quatre valeurs différentes, il n'est pas toujours aisé à trouver seul : on propose souvent la série entière. Retiré le 10 janvier 1980, après cinq mois seulement de service, ce timbre est vraiment l'exemple même de collection spécialisée difficile à réaliser, ... mais il est chartrain !

Jean-Francis Ressor.
Cercle Philatélique Chartrain.
Tél. 02 37 28 45 74.



Jean-Francis Ressor,
président du Cercle Philatélique Chartrain

Le magazine *Votre Ville* vous propose désormais une grille de mots fléchés, sur un thème différent chaque mois se rapportant au patrimoine ou à l'histoire de Chartres.

L'auteur, Jean-Francis Ressor, président du Cercle Philatélique Chartrain, de l'Atelier Timbre et des Anciens et Amis de Saint-Pierre, chartrain depuis 30 ans, est un passionné d'histoire locale. Il a notamment réalisé un agenda perpétuel « Un jour en Eure-et-Loir », des répertoires et des catalogues des empreintes de la Poste en Eure-et-Loir. Il est également l'auteur d'une biographie de Noël Ballay, éditée par la commune de Fontenay sur Eure à l'occasion du centenaire de l'illustre médecin explorateur.



Mots fléchés les rues de Chartres

Entre Nicole et Jeanne D'Arc École pour Gérard	Pronom Qui coulera donc toujours	Très fatigués Personnel	Souffle à l'envers	Rue ou matériels agricoles	Du Coudray, comme la rue. 3,14	Très visible Arbuste épineux
				Place centrale		
Nouveau en janvier Changements de poste		Zéro Retrait de ligne		Rue d'Alexandre		
					Éculé. Arbre, rue ou infusion.	
Diplomatique Donc à ne pas consommer				Métal malleable Union européenne		
			Fabriques Transpire			
Droit Inspiratrice À moi					S'entend dans l'arène	Rigolé Fanée
		Gainé serré	Colérique	Notre-Dame		Salut pour longtemps
					Sur le marché Manquèrent	
Souvent associé au lorrain Fleuve côtier		Tout ce qui brille n'en est pas !		Panoramix Blagueurs		
Initiales à gauche Qui peut se tacher aisément		Royal Air Force		Souvent bon, parfois mauvais Brut		Saint aviateur
					Sudiste en général	
tile		Matière textile sans lavage ni teinture.			Les autres	
Court Roue creusée	Carte forte	Habitude inconsciente		Artère		Parfois de Chantilly
		Bois noir Coule à Chartres			Surface	Première classe
	Règle Copain		Vu Rue textile			Note Désert pierreux
				Sort de petites bouches		
				Au contraire de pousser Sur Tille		
Abreuver de paroles Expérimenté Utilisent les mots			Conjonction		Précède Belleau dans la rue	
				Épiscopal pour Mgr Aubertin		

© JFR 2008

Théâtre de Chartres

Le jeu de l'amour



et du hasard

Théâtre

Mardi 6 et mercredi 7 janvier - 20h30 (durée 100 min).

Marivaux / Gilles Bouillon - Centre Dramatique Régional de Tours.

« Le Jeu de l'amour et du hasard » repose sur le seul échange des rôles, principe par excellence du comique carnavalesque. Aucune action extérieure, rien que la nécessité intérieure et la rigueur de la forme. Brillante « démonstration » des passions et exhibition « sportive » du langage.

NOUVELLES MUSIQUES ARGENTINES

Classique

Jeudi 8 janvier - 20h30 (durée 70 min).

Carte blanche à François Cornu. Gerado di Giusto et Cecilia Parody, deux compositeurs argentins, créent une musique nouvelle qui s'enracine dans la musique argentine traditionnelle. Étonnante combinaison de rythmes de danse et d'écriture classique.

TOOT OUÏE

Théâtre d'objet

A partir de 1 an et demi - Compagnie Ramodal.

Jeudi 15 et vendredi 16 janvier à 10h30 et 15h30.

Deux musiciens-magiciens, Pascal Pouvreau et Jean-Pierre Dulin, jouent pour les très jeunes spectateurs qui découvrent une étonnante « boîte à musique » sur scène baignée d'un halo lumineux. Grattements,

pincements de cordes, frappes des doigts composent une musique douce. Une fête pour les yeux et les oreilles ! Réservations tél. 02 37 23 42 79. billetterie.theatre@ville-chartres.fr www.theatredechartres.fr

TOUS LES ALGÉRIENS SONT DES MÉCANICIENS

Humour. Avec Fellag.



Mardi 20 janvier - 20h30.

Dans son nouveau spectacle, Fellag évoque son Algérie, à travers Salim, ancien intendant de lycée, et Shéhérazade, professeur de français. Salim est aussi un champion de la mécanique.

Avec un humour parfois noir et souvent tendre, les deux protagonistes nous entraînent dans cette société qui jongle avec la tradition et la modernité.

LE CHANT DES BALLEES

Jonglage - Compagnie

Chant de Balles

A partir de 7 ans.

Mardi 27 janvier - 14h30 et

20h30.

Vincent de Lavenère et Eric Bellocq échangent facéties et musiques ; ils offrent avec ce spectacle de jonglerie musicale un grand moment d'émotion et de bonheur aux enfants.

LE SACRE DU PRINTEMPS

Danse

Jeudi 29 janvier - 20h30.

Emmanuel Gat fait danser la salsa sur Stravinski et donne ici une version flamboyante du « Sacre du Printemps ». Cinq danseurs, un décor sobre, et une chorégraphie puissante, conçue par un esprit libre et peu conventionnel.

SOLI AU FÉMININ

Danse

Mardi 3 février - 20h30.

Trois femmes, trois visions de la danse. Sophie Bocquet, Andrea Sitter, Valérie Lamielle signent la création et l'interprétation de Golden Girl, Im Kopf, Baby skaï, trois spectacles étonnants.

LA ROSA BLANCA

Théâtre

Jeudi 5 février - 20h30.

Le Mexique, la Californie dans les années 20. Deux protagonistes luttent pour la possession d'une hacienda, « la Rosa blanca ». Une adaptation du roman de B. Travençolo, ni pessimiste, ni optimiste, qui laisse le spectateur seul juge. Renseignements et réservations tél. 02 37 23 42 79.

Billletterie.theatre@ville-c-chartres.fr www.theatredechartres.fr

Au Théâtre de Poche



Le Souper

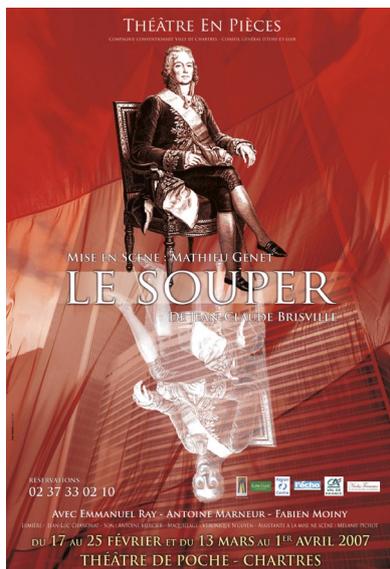
Le Souper

de Jean-Claude Brisville, mis en scène par Mathieu Genet.
Avec Emmanuel Ray, Antoine Marneur et Fabien Moiny.

23 et 24 janvier à 20h30,
25 janvier à 17h,
30 et 31 janvier à 20h30
et 1^{er} février à 17h.

Paris, 6 juillet 1815, après des siècles de Monarchie absolue, après la Révolution Française et la Terreur, après la chute de Napoléon, la France est à qui la voudra...

Deux hommes peuvent encore décider du Destin national, Charles Maurice de Talleyrand Périgord, dit Talleyrand, ministre des affaires étrangères reçoit à sa table Joseph Fouché, ministre de la Police. Ennemis jurés depuis toujours, ces deux requins de la politique, dénués de tout scrupule et assoiffés de pouvoir, surent se rendre indispensables



à tous les régimes. Mais ce soir-là, afin de ménager une nouvelle fois leurs intérêts, ils n'ont pas d'autre choix que de s'allier et de surmonter des années de trahison et de haine mutuelles.

Dans l'argenterie et le velours, entre culs d'artichauts à la ravigote, foie gras truffé et champagne, les deux puissants se jaugent, s'affrontent et préparent, tout à leur profit, un nouveau rendez-vous avec l'Histoire.

Après une tournée dans les châteaux d'Eure et Loir qui a rencontré un grand succès, la compagnie du Théâtre en Pièces reprend le spectacle pour quelques représentations au Théâtre de Poche pour ceux qui n'ont pas pu encore venir ou ceux qui souhaiteraient le revoir...

Renseignements et réservations
tél. 02 37 33 02 10.
theatre-en-pieces@wanadoo.fr
Tarifs : 12 et 8 €.

L'exposition de Michel Liénard,
se poursuit jusqu'au 1^{er} février.

Théâtre du Seuil

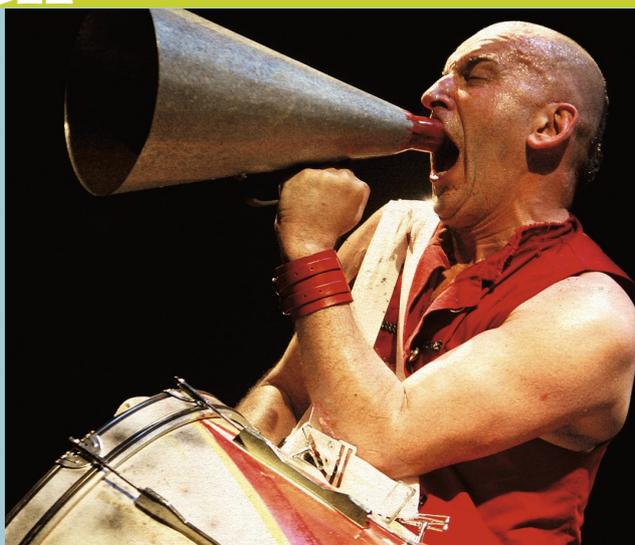
RUE DE LA MUETTE ▶

Concert festif

Vendredi 23

et samedi 24 janvier – 20h30.

« Rue de la Muette » est un groupe de chanson inspirée du rock et des musiques traditionnelles où se mélange l'univers du cirque et des fêtes foraines. Patrick Ochs et sa voix grave témoignent des grands bouleversements de notre époque. Tout le spectacle s'accompagne de musiques joyeuses qui donnent envie de taper dans les mains et de danser.



LES MAINS SALES ▶

Chansons

Vendredi 6

et samedi 7 février – 20h30.

En résidence artistique à la chapelle Saint-Julien, « Les Mains sales » présentent leur nouveau spectacle, en collaboration avec Coralie Hélaïne, peintre et scénographe.

Renseignements et réservations tél.

02 37 36 89 30.

Theatre.du.seuil@wanadoo.fr

www.theatreduseuil.com



Théâtre Portail Sud

LE BÉRET DE LA TORTUE ▶

De Jean Dell et Gérard Sibleyras

Judi 8, 15, 22 ; vendredi 9, 16, 22, samedi 10, 17

et 24 janvier à 21h ; dimanche 11, 18

et 25 janvier à 16h.

Trois couples qui se connaissent peu décident de partager une villa en colocation, le temps des vacances. L'ambiance va peu à peu se détériorer...

LIBRES SONT LES PAPILLONS

De Leonard Gershe

Judi 29 janvier, 5 et 12 février ; vendredi 30

janvier, 6 et 13 février, samedi 31 janvier, 7 et 14

février à 21h, dimanche 1er, 8 et 15 février à 16h.

Benjamin, 20 ans, quitte une mère trop protectrice pour une chambre en ville. Sa voisine de palier, une jeune fille énergique, débarque chez lui et bouleverse sa vie...

Renseignements et réservations

tél. 02 37 36 33 06.

info@theatreportailsud.com

www.theatreportailsud.com



À Doussineau

SAULE ET LES PLEUREURS ▶

Carte Blanche
au théâtre du Seuil.

31 janvier à 20h30.

Saule et ses Pleureurs débarquent de Belgique avec leur univers poétique unique. Un monde de mélodies chaloupées imparables et d'ambiances décalées de rêveurs. On s'émeut, on remue la tête sur ces chansons qui viennent un peu d'ailleurs... Un futur groupe Majeur.

Réservations : 02.37.36.89.30

PALA PALA ▼



Conte et musique
d'Amérique du Sud.

Mercredi 21 janvier - 18h.

Puca musicien brésilien rencontre Chacho berger de la Pampa argentine. Avec Panambi, papillon de la forêt amazonienne, ils nous font découvrir, lors d'un voyage musical, une partie de cette passionnante civilisation sud américaine, ses instruments, ses rythmes et ses textes teintés d'amour et de tolérance.

L'OISEAU MOQUEUR

Avec Claude Theil en résidence
de création lumières.



Vendredi 16 janvier - 14h
(pour les collégiens)

Samedi 17 janvier - 16h
(tout public).

Deux ados, dans leur quotidien fait de discriminations ordinaires, découvrent, à travers un devoir de français, un conte qui paraît bien loin de leurs préoccupations et qui se révélera pourtant le meilleur moyen de comprendre leur propre réalité...

LA MADELEINE MUSICALE 4 ▼

Dans le cadre du Festival Carré d'As.

Lundi 26 janvier - 20h30.

Concert clarinette et piano, avec Florence Henry, clarinettiste As 2007, et François Cornu, pianiste et directeur artistique du Festival «Carré d'As Jeunes Talents».

Au programme : la Sonate «Arpeggione» de Schubert et les Sonates de Poulenc et Saint-Saens.



Samedi 24 janvier,
de 14 h à 21 h.

«L'Ultime 28 Battle» est le deuxième événement qui officialise l'association chartraine The Underground née en 2005 dans le monde de danse hip hop, plus particulièrement dans celui du break dance. C'est un défi pour eux et une rencontre pour le public qui veut rentrer dans le monde passionnant du breakdance avec Dj, performances, battles avec jury, shows et grand final primé.

Réservations et renseignements
tél. 02 37 18 47 60.



À Chartrexplo

Pour ce premier semestre la société de production "Open Your Mind" a programmé, avec le soutien de la Ville de Chartres, une série de spectacles explosifs.

FESTIVAL CHARTREXPLOSE ROCK BEAT TORRENT - SHAKAPONK - ENHANCER

23 janvier à 19h30

Salle Ravenne.

Au menu de cette explosion scénique trois énormes groupes mêlant influences rock, fusion, électro, hip-hop : les grands scratchers de Beat Torrent (4 fois champions du monde DMC), les frappadingues géniaux de Shakaponk et enfin les fusionneurs ultimes d'Enhancer...

Tarif : 25 € et 23 € réduit frais de location inclus.

THOMAS DUTRONC

4 mars à 20h30 - Chichester.

Thomas se fait remarquer depuis déjà plusieurs années dans le milieu du jazz manouche en accompagnant Bireli Lagrene, dont il est un passionné. Auréolé d'un passage remarqué aux Victoires de la Musique, il sort aujourd'hui un album très personnel, au succès extraordinaire, qui mêle habilement chanson française et accents manouches. Le show sur scène, construit avec l'aide de Matthieu Chedid, présente un univers original et délirant aux accents magiques !

Tarif : 30 € et 28 € réduit frais de location inclus.



Thomas Dutronc



Karpatt

A retenir aussi...

FESTIVAL CHARTREXPLOSE CHANSON

Les 26, 27 et 28 mars .

Avec Dj Teuf , Les Amis d'Al, Karpatt, Yves Jamait, Syrano, Caravan Palace, Java.

EMILY LOIZEAU ET FACE À LA MER

Le 18 avril à 20h30.

BAKAR

Le 2 mai à 20h30.

**Renseignements et
billetterie : Open Your
Mind Production tél.09 63
55 14 28.**

**Chartrexplo : 02 37 28 29 37.
Réservations FNAC-
Carrefour-Géant-Magasin
U-Virgin-Ticketnet-
Auchan-E Leclerc-Cora-
Cultura : 0892 68 36 22
(0,34€/min)
et www.fnac.Com**

Open Your Mind Production présente :



Vendredi 23 janvier 2009 à 19h30
Salle Ravenne de Chartrexplo





Avec le soutien de la ville de Chartres

Locations : Fnac - Carrefour - Géant - Magasin U
Et Virgin - Ticketnet - Auchan - E.Leclerc - Cora - Cultura
0892 68 36 22 (0.34€/mn) - www.fnac.com

Les Vendredis du Conservatoire

Splendeurs de l'époque baroque

Haendel

Vendredi 16 janvier 20 h 30. Salon Montescot de l'Hôtel de Ville

Avec le département de musique ancienne Chartres-Lucé et Emmanuelle Blasutta, soprano - Frédérique Degrange, flûte à bec - Priscille Lachat-Sarrete, violon - Olivier Clémence, hautbois - Ricardo Rapoport, basson - Irène Assayag, clavecin Julia Griffin, viole de gambe.

Georg Friedrich Haendel est un compositeur baroque que l'on croit connaître, grâce au fameux Alleluia du Messie. Cependant il sait aussi être moins grandiose, plus intime et plus touchant. Vous découvrirez cette personnalité lors d'une soirée au cours de laquelle vous retrouverez égale-

ment l'œuvre de Telemann.

Au programme : airs allemands, pour soprano, instrument de dessus et basse continue de Haendel. Oeuvres instrumentales de Telemann.

Entrée libre sur réservation : 02 37 84 04 70.

Concert du nouvel an

Samedi 17 janvier - 16h. Salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Concert proposé dans le cadre de l'opération pièces jaunes, en partenariat avec les Hôpitaux de Chartres.

A l'aube de l'année 2009, retrouvez tout un florilège des formations du Conservatoire pour un après-midi destiné aussi bien aux enfants qu'aux adultes et ponctué par une galette des rois. Les classes d'orchestre, la musique de chambre, les ensembles de classe, la Maîtrise, la danse, les ateliers de jazz vous proposeront une fin d'après-midi musicale et festive. L'occasion pour les familles de se rencontrer et d'apprécier le travail effectué au cours du premier trimestre, ou tout simplement de faire connaissance avec le Conservatoire. Entrée libre.



Haendel

Et prochainement

Musique d'aujourd'hui

Carte blanche à Eric Tanguy

Vendredi 6 février - 20 h 30 au Foyer du Théâtre de Chartres.

Entrée libre sur réservation au 02 37 23 42 79.

Concert d'hiver

Vendredi 20 février - 20 h 30 au Salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Entrée libre.

Debussy-Ravel

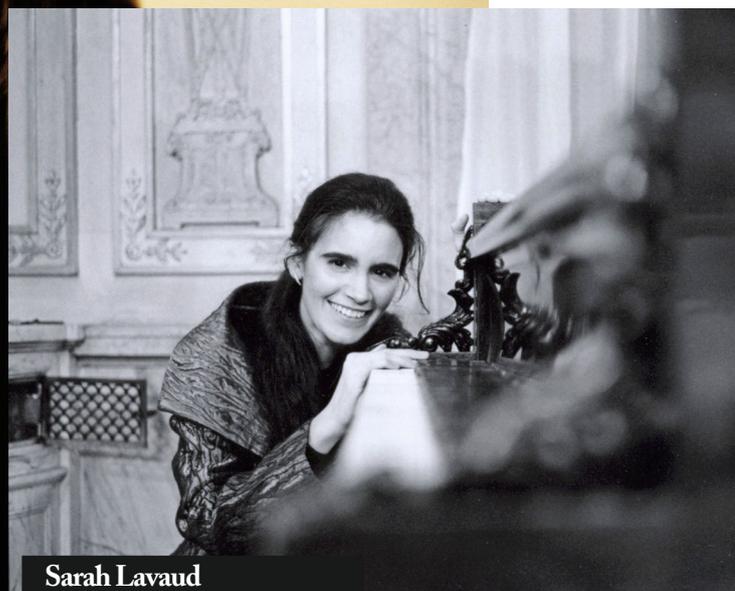
Lundi 16 mars - 20 h 30. Salle Vlamincq, boulevard Chasles.

Entrée libre sur réservation au 02 37 84 04 70.

Organisé par l'Association Elixir
Le Festival Carré d'As



Béatrice Reibel



Sarah Lavaud

Le pianiste (et fondateur de l'événement) François Cornu reste fidèle à l'esprit initial du festival, destiné à promouvoir les jeunes espoirs musicaux issus des plus grands conservatoires européens et américains. Il a invité, pour cette onzième édition, sept jeunes musiciens âgés de vingt à vingt-six ans, très prometteurs. Tous ont été récompensés récemment par de brillants prix de Conservatoires supérieurs et de Concours internationaux.

A l'honneur cette année : le répertoire pour piano, violon et violoncelle.

La marraine 2009 du Festival, Anne-Marie Deschamps, personnalité remarquable du monde

de la musique, s'est fréquemment distinguée pour ses enregistrements et concerts de musique du Moyen-âge avec l'Ensemble Venance Fortunat.

Elle a animé durant vingt ans en Eure-et-Loir les stages de technique vocale organisés par l'ADIAM 28.

Le festival, soutenu depuis sa création en 1999, par le Conseil Général d'Eure-et-Loir et la Ville de Chartres, s'élargit cette année à la Ville d'Épernon.

Samedi 24 janvier à 20h45,
 Salon Marceau de l'Hôtel de Ville : violoncelle et piano.

Avec **Béatrice Reibel** au violoncelle et **Sarah Lavaud** au piano, deux jeunes musiciennes de 26 ans, couronnées par de nombreux

prix nationaux et internationaux au parcours exceptionnel.

Au programme :

Bach/Messiaen :
 pièces en miroir pour violoncelle seul et piano seul.

Debussy :
 sonate pour violoncelle et piano.

Chostakovich :
 sonate pour violoncelle et piano.

Direction artistique :
François Cornu.

Renseignements
tél. 06 13 59 30 96.

Les 3^e Rencontres
cinématographiques
du Compa :

« Mythe rural et rêve américain »

Au cinéma
Les Enfants du Paradis

Mercredi 14 Janvier

soirée d'ouverture

20h : Présentation du festival et de son thème « Mythe rural et rêve américain » par Jean Heffer, directeur d'études honoraire de l'EHESS

20h45 : « **La rivière rouge** » de Howard Hawks, 1948, (2h05).

Judi 15 Janvier

18h : « **Impitoyable** » de Clint Eastwood, 1991, (2h11).

20h30 : « **Les raisins de la colère** » de John Ford, 1940, (2h09).
Le film sera ensuite suivi d'un débat animé avec Ronald Hubsher, Historien.

Vendredi 16 Janvier

18h : 2 documentaires : « **La France made in USA** » de Bob Swain 2007, 52' et « **Le cowboy** » 1953.

20h30: « **Requiem for Billy the kid** », d'Anne Feinsilber, 2007, (1h27).

Samedi 17 Janvier

20h30 : « **Trois enterrements** » de Tommy Lee Jones, 2003, (2h).

Dimanche 18 Janvier

soirée de clôture

11h : « **Johnny Guitar** », de Nicholas Ray, 1954, (1h50).

15h30: Cloture du festival. « **Into the wild** », de Sean Peen, 2007, (2h27).

A l'issue de la projection, table ronde : Martin Drouot, scénariste, Guy Chapouillé professeur université Toulouse le Miral, Yann Roblou.

**Toutes les séances
sont gratuites.**

Conférence

Le changement climatique

Les rendez-vous du muséum dans le cadre des «Mardis de la science»

par Jean-Yves Choplin, délégué
Départementale de Météo-France pour l'Eure-et-Loir.

La surveillance du climat de la France, de ses particularités régionales et de ses évolutions futures sont au cœur des préoccupations de Météo-France.

Les études sur le changement climatique sont menées notamment dans le cadre du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) et permettent de conserver la mémoire du climat en France et de constater son évolution. Météo-France enregistre les données météorologiques depuis de nombreuses années, nous disposons ainsi de séries de données longues de plus de 150 ans.

Par ailleurs, Météo-France peut réaliser des projections sur le climat futur en fonction des scénarios socio-économiques planétaires retenus par le GIEC. Le 4^e rapport du GIEC en 2007 fait un état des recherches à cette date pour la planète.

Météo-France s'attache aujourd'hui à des simulations à échelle plus fine afin de produire une description détaillée des changements climatiques régionaux probables et de leurs conséquences probables au cours du siècle à venir.

Mardi 3 février 2009 à 20h30 au Centre universitaire de Chartres, 21 rue de Loigny-la-Bataille. Stationnement parking «visiteurs». Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Renseignements
Muséum : 02 37 28 36 09 &
Centres.Sciences :
02 38 77 11 06

Prochaine conférence

Voyager vers Mars et au-delà : les moteurs à plasma pour les missions interplanétaires de demain : 7 avril par Stéphane Pellerin, de l'université des sciences d'Orléans - antenne de Bourges.

**METEO FRANCE
ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Météo-France collecte et archive des données climatiques utiles à la définition du climat : température sur la terre et en mer, vent, précipitations, humidité, ensoleillement...

Leur analyse permet ensuite de connaître les caractéristiques du climat passé, de développer des méthodes et des outils pour observer le climat actuel et d'estimer son évolution future.

Météo-France, acteur efficace dans la prévention des risques climatiques.

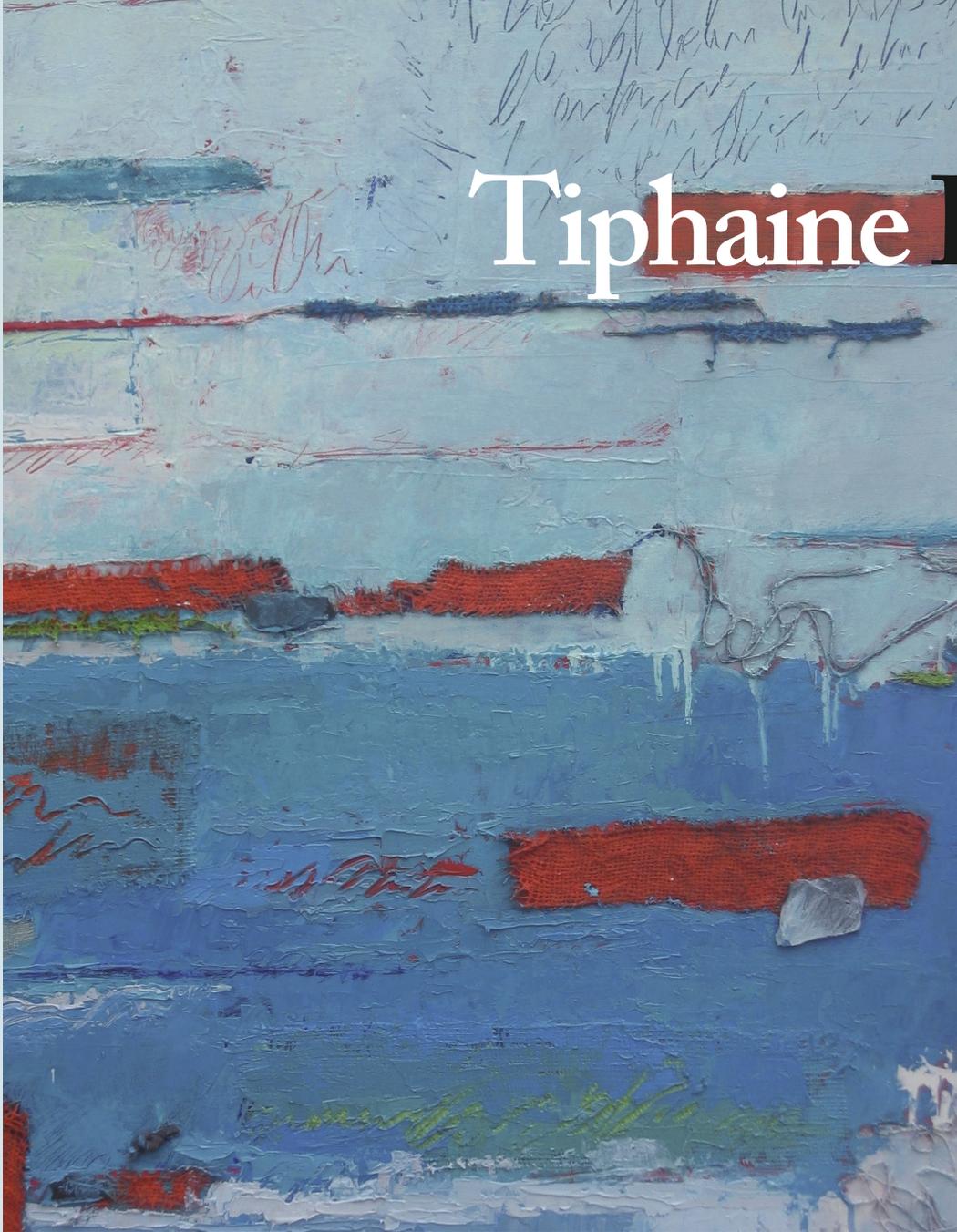
Météo-France doit remplir de nombreuses missions : préciser les contours de la régionalisation du réchauffement aussi bien en métropole que dans les DOM-TOM, évaluer les disparités futures des régimes de précipitations, valider les indices permettant de détecter l'ampleur des variations, améliorer les incertitudes des modèles climatiques...

Il est un partenaire incontournable dans l'étude de la mutation de leur environnement.

Météo-France et le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) :

Le réchauffement climatique est sans équivoque à hauteur de 0,25°C sur la période 1996 - 2005. Ce réchauffement se traduit par une fonte de la neige et de la glace, et par l'élévation du niveau des océans. L'impact à cet effet prépondérant sur le réchauffement des cinquante dernières années du 20^{ème} siècle. Les signaux de changement de température à l'échelle de la plupart des continents sont aujourd'hui attribuables aux activités humaines.

Les équipes de Météo-France ont réalisé des scénarios de références. L'évaluation du changement climatique et de ses impacts se fait sur la base d'hypothèses concernant le niveau et la chronologie des émissions futures de gaz à effet de serre.



Tiphaine Descamps

Exposé
au Prieuré
Saint-Vincent

Ses tableaux sont travaillés à l'huile, une matière qu'elle affectionne particulièrement.

Sa palette affiche la sobriété: des gris, des bleus, des terres, des ocres, avec des jeux de demi-teinte. L'artiste cherche à faire vibrer la couleur, à faire apparaître des transparences, pour apporter du rythme à la toile. Ça et là, des jeux d'écriture donnent la mesure du temps.

Sa peinture recherche avant tout une composition, un équilibre avec des espaces non-dits, et d'autres plus construits. Ne pas «trop dire» pour laisser le spectateur rêver devant la toile, c'est la force de l'abstrait qu'elle préfère au figuratif.

Ses thèmes préférés : la baie de

Somme, dont les paysages et les marées entre ciel et terre, a baigné son enfance, la Beauce avec ses successions de champs se métamorphosant en véritable composition abstraite.

L'abondance des matières et les larges aplats picturaux donnent à ses toiles des reliefs intéressants qui trahissent une liberté de pinceaux, un apprivoisement de l'aléa gestuel.

«Je ne sais pas ce que je cherche mais c'est ce que je fais qui m'apprend ce que je cherche». Des paroles de Soulage, que Tiphaine prononce volontiers pour se décrire.

Prieuré Saint-Vincent, rue de la Porte Cendreuse.

**Exposition
jusqu'au 25 janvier.**



Au Musée des Beaux-Arts La Ville étend la gratuité

Une fois par mois le Musée des Beaux-Arts propose aux Chartrains un week-end culturel. Visites gratuites et récitals gratuits avec des musiciens reconnus.

Dans sa volonté d'amener un public le plus large possible dans les lieux culturels, la Ville ouvre gratuitement le Musée des Beaux-Arts, le premier dimanche de chaque mois, à partir de février.

Quant aux mélomanes ils pourront chaque premier samedi du mois, hors juillet et août, écouter gratuitement et sur réservation un concert programmé autour des instruments anciens.

Ce sera l'occasion de découvrir un magnifique clavecin Kroll, propriété de Marc Ducornet, que le Musée des Beaux-Arts a reçu en dépôt, afin que des mains expertes puissent lui donner vie le plus souvent possible. Mais tous les instruments anciens du musée (épinette, clavecin Blancet-Taskin, régale, piano forte, instrumentarium...) entreront en scène, selon les opportunités.

Olivier Baumont, professeur au prestigieux Conservatoire Supérieur de Musique de Paris, propose de découvrir, pour les deux premiers concerts, deux de ses élèves à la carrière très prometteuse: le 7 février, Arnaud de Pasquale et le 7 mars, Paul Goussot.



Cliché musée des Beaux-Arts de Chartres, Eric Ehret

Le clavecin Kroll

Certaines auditions du Conservatoire Supérieur de Musique de Paris pourraient se dérouler à Chartres sur ces instruments anciens, dans le Musée, et se prolonger par des échanges avec les auditeurs.

Concert gratuit d'instruments anciens :

7 février Arnaud de Pasquale,
7 mars Paul Goussot.

Visites du musée gratuites le 1er dimanche du mois, à partir de février.

Renseignements
tél. 02 37 90 45 80.





Meilleurs vœux pour 2009

2008 s'achève sur une période d'instabilité internationale et de difficultés économiques dont certains subissent déjà les effets... Dans les périodes d'incertitude, il est souvent nécessaire de revenir à l'essentiel pour garder confiance en l'avenir. C'est probablement dans la proximité que se concrétise le mieux la solidarité, valeur fondamentale de la démocratie.

Pour cette nouvelle année, loin des résolutions sans lendemain ou des promesses vite oubliées, nous réaffirmons qu'il est nécessaire de replacer l'homme au cœur des préoccupations, de se rassembler au delà des clivages, pour consolider les forces vives de notre ville.

Ayons une volonté commune et déterminée de construire des projets porteurs d'avenir pour les générations futures.

Que cette nouvelle année s'annonce pleine d'espoir pour vous, vos proches et notre ville.

Lucie M'Faddel, Nadège Gaudard-Leroux, Eric Chevée
modem-chartres@orange.fr

Mieux que des vœux, des engagements !

Nous avons voté le budget de la Ville de Chartres pour l'année 2009. Nos promesses de mars dernier ont pris forme. Elles vont devenir réalité.

Ainsi nous allons baisser le taux de la taxe foncière et celui de la taxe d'habitation : les Chartrains ont droit à une fiscalité proche de la moyenne nationale. Faire davantage avec des moyens ordinaires, c'est le pari que nous avons pris avec vous il y a 8 ans. C'est notre fierté de l'avoir toujours tenu, et ce deuxième mandat prend le même chemin, comme vous pouvez désormais le vérifier.

Ceux qui voulaient vous faire peur avec la dette et ses taux d'intérêts soit-disant apocalyptiques en sont pour leurs frais : le monde entier baisse les taux d'intérêts, et les prix suivent la même pente.

Cela ne suffit pas : préparer l'avenir oblige à investir. Là encore parole tenue : nous avons promis d'investir 150 millions d'euros pendant les 6 années du mandat, le budget 2009 en engage donc un sixième, soit 24 millions d'euros.

Les plus sceptiques regarderont les chiffres et les mettront en balance avec les critiques de l'opposition... Or les Chartrains ont désormais à leur disposition des possibilités de comparaison objectives, à travers l'Observatoire des 147 villes moyennes françaises. De droite ou de gauche, elles sont réunies en une Fédération, qui publie les chiffres de chacune. Chartres arrive en tête pour les investissements, et figure dans le peloton de tête pour tous les autres indicateurs de gestion, sachant qu'elle est la seule ville à baisser les taux de sa fiscalité depuis 8 ans.

Notez bien que notre ambition n'est pas de gagner les jeux olympiques de la gestion. Mieux gérer, comme dirait Jean-Pierre Gorges, c'est d'abord vous laisser du pouvoir d'achat en baissant la fiscalité, c'est donner du travail aux entreprises locales en consacrant l'argent public à l'investissement, c'est améliorer votre vie quotidienne en accroissant par exemple les subventions aux associations chartraises (+ 7%) : en les soutenant, nous vous écoutons.

Etat des lieux autant que promesse d'avenir, notre budget 2009 s'inscrit donc dans la continuité de notre action, malgré les vicissitudes de la conjoncture et les inquiétudes de l'actualité.

Il affirme notre volonté de compter d'abord sur nos propres forces, d'agir dans la durée, en parfaite cohérence avec le budget de la Communauté d'agglomération et les orientations du grand bassin de vie chartrain.

Prix et taux qui baissent, logements moins chers, la crise aussi offre des opportunités à une municipalité qui gère sainement, et qui a donc les moyens de les saisir.

Mieux que les vœux du moment, nos engagements constants témoignent de notre confiance dans l'avenir de Chartres, comme dans la capacité des Chartrains à relever les défis de l'avenir.

Merci de votre soutien, nous essayerons d'en rester dignes.

Le groupe des élus de la Majorité Municipale.

NB: A la date de la mise sous presse (23/12/08) nous n'avons pas reçu la tribune des élus socialistes.

EXPRESS SOCIAL-SANTÉ

Permanences de l'Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir

La permanence de l'Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir (ADEL) se tiendra à l'hôpital Louis Pasteur du Coudray, service du docteur Levecq au 5^e étage, les mardis 6 janvier et 3 février 2009 de 14h à 16h.

Permanence également à l'espace santé de la CPAM 11 rue André Haye, le 6 janvier 2009 de 10h à 12h.

Renseignements : André Boireau au 02 37 31 49 34 E mail : adel.diabete@wanadoo.fr

Réseau Santé ou Tabac

Réunion d'aide à l'arrêt du tabac et consultations individuelles de tabacologie. Gratuit. Prochaine réunion : mardi 6 janvier, 3 février.

Renseignements tél. 02 37 30 31 05.

Allo info familles.

L'UDAF d'Eure et Loir met à votre service «SVP familles» au 02 37 88 32 57, tous les matins du lundi au vendredi, pour répondre à vos questions sur l'éducation, la scolarité des enfants, la santé, le logement, le cadre de vie, ou toutes sortes de difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre quotidien.

Prévention cannabis

Le Comité National d'Informations sur les Drogues -antenne 28- informe les jeunes à partir de 11 ans des dangers liés aux consommations de drogues licites et illicites. Informations et documentation à disposition.

cnid28@wanadoo.fr

Renseignements : Michèle Cevaer, tél. 06 50 28 85 88.

Opération «Pièces Jaunes» à l'Hôtel Dieu

Du 7 janvier au 7 février, les Hôpitaux de Chartres participent à l'opération Pièces Jaunes. Après-midi récréatif à l'Hôtel-Dieu, 34 rue du Docteur Maunoury, le samedi 31 janvier. 1000 tirelires distribuées dans les services du centre hospitalier, écoles, collèges, lycées, commerces, pharmacies et cabinets médicaux chartains et de l'agglomération.

Exposition de peintures d'Annick Decroix-Hautefeuille dans le hall de l'hôpital Louis Pasteur du 9 janvier au 2 février.



Les Z'anims

Une nouvelle association, composée d'animateurs chartains diplômés et formés en centre de loisirs ou en clubs vacances, se déplace à domicile pour organiser des événements familiaux : anniversaire d'enfants, mariages, baptêmes ou encore événements ponctuels.

Renseignements tél. 06 60 53 39 45 leszanim@voila.fr

La Fratrie - débat UDAF

La place de chacun dans la famille...

Rendez-vous le vendredi 23 janvier 2009

De 9h 30 à 11 heures

Vous êtes les bienvenus, autour d'un café

Maison Pour Tous de la Madeleine

Forum Mail Jean de Dunois.

Pour tous renseignements tél. 02 37 88 32 57 (UDAF) ou 02 37 88 45 04 (MPT).

Stomatologie à Louis Pasteur

Réouverture de la consultation de stomatologie à l'hôpital Louis Pasteur de Chartres. Le Dr Clouet de Dreux prend la succession du Dr Gorge, tous les vendredis de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h.

EXPRESS CULTURE

Ciné-clap

« Hyènes » de Djibril Diop Mambély (Sénégal - 1992 -1h50), le

à l'auditorium de la médiathèque.

Séances ouvertes à tout public sous réserve d'adhésion à l'association (10€).

Musique noire américaine à Bel Air

Exposition sur la musique noire américaine -Negro Spirituals, Gospel, Blues, Jazz- les samedi et dimanche de 14h30 à 19h30. Pour les écoles primaires, collèges ou lycées : visite sur rendez-vous. Gospel And Negro Spirituals Center Chartres - **MPT de Bel Air. Entrée libre.**

Café philo

L'association «Y'a d'la joie», en collaboration avec l'association AIDES délégation Eure-et-Loir, organisent conjointement le café philo du samedi 10 janvier de 17h à 19h, au bar le Parisien 49 rue Noël Ballay sur le thème : «Peut-on normer la sexualité ?».

Contact : Bertrand 06 80 40 93 41 ; AIDES 02 37 21 00 72.

Café bouquin

Le prochain Café-bouquin aura lieu le samedi 24 janvier de 17h à 19h au café Le Parisien, 49 rue Noël Ballay (1er étage).

Renseignements : Geneviève Dhont tél. 02 37 36 88 17.

Le cirque au musée

L'exposition au musée des Beaux-Arts sur le thème du cirque est destinée aux scolaires avec leurs enseignants, aux scolaires bénéficiant des services d'un animateur proposé par le musée et aux enfants venant librement avec leur famille. Un petit journal contenant des informations et des jeux permettra aux enfants d'explorer l'exposition et d'en tirer des informations nouvelles.

Exposition ouverte au jeune public jusqu'au 4 octobre 2009.

Expo Odile Pissier

Le réseau départemental de cancérologie ONCO 28 accueille l'exposition d'Odile Pissier du 9 janvier au 6 mars, 12 rue de Grand-Faubourg, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Vernissage le vendredi 9 janvier de 17h à 20h en présence de l'artiste.

« Farandole » d'Odile Pissier

**Association « au fil de la voix »**

Atelier ouvert à la MPT du Pont Neuf, le mardi de 20h30 à 21h45.

Renseignements tél. 02 37 35 91 37 ou 06 79 68 30 65.
nat.estevenin@voila.fr

Bourse aux timbres, cartes postales, vieux papiers

Organisée par le Cercle philatélique chartrain le 11 janvier, de 10h à 17h, à l'auberge de jeunesse, 23 avenue Neigre.

Stage danse africaine

Organisé par l'association Nawa, le samedi 17 janvier à 14h, salle Sainte-Agnès, 17 rue Chanzy. Renseignements tél. 06 08 42 95 61.

LA DAME À LA LICORNE

Cette association a pour but de qualifier des couturières, retoucheuses, stylistes qui arrivent dans le monde du travail ou qui se réinsèrent. Elle loue, imagine, vend, et restaure des costumes pour toutes sortes de manifestations institutionnelles ou privées. Elle collabore à des ateliers extérieurs avec des enfants. La Dame à la Licorne, 10 rue de Josaphat à Lèves. Tél. 06 09 82 95 13 ou 02 37 36 80 72.

atelierlicorne@wanadoo.fr

www.dame-a-la-licorne.com

Salon du **Mariage**

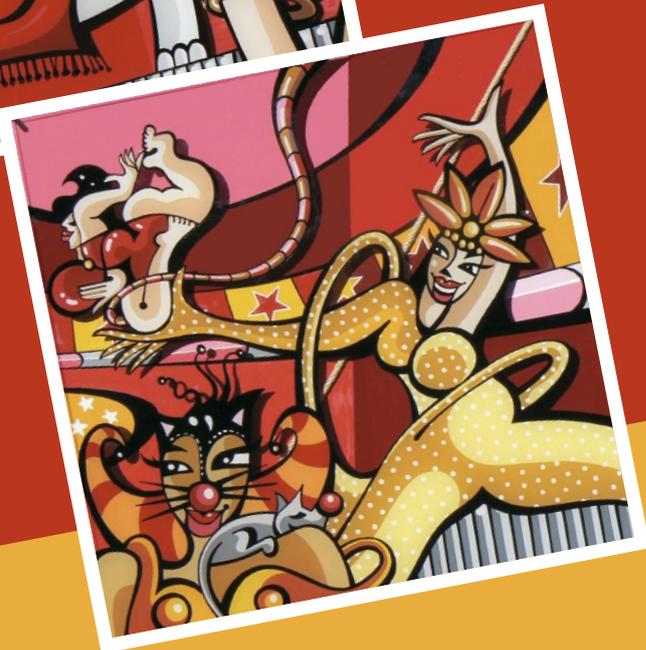
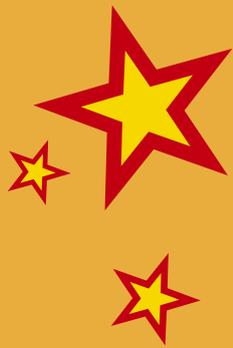
De nombreux exposants pour réussir votre mariage.
2 défilés de robes et costumes de mariés.

RENDEZ-VOUS de 9h30 à 18h30

Solution des mots fléchés de la page 43

	C		I		E		H		R		O	
P	H	I	L	I	P	E		E	P	A	R	S
	A	N		N	U	L		R	I	B	O	T
M	U	T	A	T	I	O	N	S		U	S	E
	V	A	L	I	S	E		E	T	A	I	N
P	E	R	I	M	E		U	S	I	N	E	S
	A	I	N	E	S	S	E		L		R	I
M	U	S	E			U		O	L	E		B
A	L	S	A	C	I	E	N		E	T	A	L
	A	A		O	R		D	R	U	I	D	E
	G	B		R	A	F		A	L	O	I	
S	A	L	I	S	S	A	N	T		L	E	E
	R	E		E	C	R	U	E		E	U	X
	D			T	I	C		R	U	E		U
R	E	A		E	B	E	N	E			C	P
A		T	E		L	U		N	A		R	E
S	A	O	U	L	E	R		T	I	R	E	R
	M	U	R	I		S	I		R	E	M	Y
C	I	T	E	N	T		S	I	E	G	E	

Le pouvoir de l'illusion, 240 x 80 cm, Alfredo Lopez, 2008



> Musée des enfants

Le. Cirque

Du 15 novembre 2008
au 4 octobre 2009



Musée
des Beaux-Arts
de Chartres

29, cloître Notre-Dame

Chartres



Déclarations Préalables déposées

SA CHATELET	6 AVENUE JEHAN DE BEAUCE	MODIFICATION DE FACADE
MME GOUIN	37 AVENUE DE PLAISANCE	TRAVAUX DE TOITURE
MME JAUNEAU	12 RUE AUX ORMES	REPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES ET RAVALEMENT
M SAUVAGEON	49 RUE DES COMTESSES	MODIFICATION DE FACADE
M BEAUPRE	14 RUE DE LA CROIX BONNARD	RAVALEMENT DE FACADE
MME KIN	23 RUE DES RESERVOIRS	MODIFICATION DE FACADE
M LECOMTE	29 RUE DU GRAND FAUBOURG	REPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
M SOUCHET	3 RUE DES CASTORS	TRAVAUX DE CLOTURE
MME BELT	21 RUE DE L'ARBRE DE LA LIBERTE	TRAVAUX DE COUVERTURE
MVANDENBULCKE	45 A RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
M ALEXANDRE	36 AVENUE DE PLAISANCE	RAVALEMENT DE FACADE
M CIRADE	140 RUE GABRIEL PERI	REPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
MUTUALITE D'EURE ET LOIR	5 RUE DU GRAND FAUBOURG	MODIFICATION DE FACADE
M BONSERGENT	15 RUE DE LAUNAY	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
M AME	14 IMPASSE DE L'ARBRE DE LA LIBERTE	TRAVAUX DE COUVERTURE
MME VIDON	16 RUE DU CHEVAL BLANC	MODIFICATION DE FACADE
M CHAUVEAU	90 RUE DU GRAND FAUBOURG	MODIFICATION DE FACADE
M LAM	PLACE DE LA PORTE SAINT MICHEL	IMPLANTATION D'EXTRACTEURS EN TOITURE
CITYA-CHAPET-FROMONT	12 RUE DU BOIS MERRAIN	RAVALEMENT DE FACADE
DU PAREIL AU MEME	19 RUE MARCEAU	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
M RICOL STEPHANE	19 RUE DE LA CROIX THIBAULT	RAVALEMENT FACADE ET DIVERS
MME PIPET SANDRA	5 RUE RENOUARD SAINT LOUP	RENOVATION DE FACADE ET TRAVAUX DE COUVERTURE
SCI D'ETAMPES	7 RUE DE LA PIE	MODIFICATION DE FACADE

Déclarations Préalables délivrées

SARL SUR LE POUCE	13 RUE SAINTE MEME	MODIFICATION DE FACADE
M PETIT	3 RUE DU CARDINAL PIE	REPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
M LETENDARD	100 RUE GASTON COUTE	MODIFICATION DE FACADE ET TRAVAUX DE CLOTURE
DDPJJ	74 RUE DES CHAISES	CONSTRUCTION DE GARAGE
M YILDIZ BEDRI	17 RUE SAINT MICHEL	REAMENAGEMENT D'UN IMMEUBLE D'HABITATION
M BOURGOGNE	20 RUE DU FAUBOURG ST JEAN	REPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
M BOURGOGNE	17 RUE DU PETIT CHANGE	REPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
M MINISCLOUX	11 RUE DES VIGNES	DIVISION PARCELLAIRE
M MERY	20 IMPASSE DES CELTES	TRAVAUX DE CLOTURE
MM MAZZOLENI	3 RUE SAINT MAURICE	REPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
M ROUSSEAU	13 RUE DU QUATORZE JUILLET	REPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
ASAHI DIAMOND INDUSTRIAL EUROPE	7 AVENUE D'ORLEANS	CREATION D'UNE VOIE D'ACCES ET MODIFICATION DE L'ENTREE
MM RAMONNET	3 RUE CHARLES BRUNE	RAVALEMENT DE FACADE ET REFECTION TOITURE
SCI DE LA RUE D'ETAMPES	15 RUE NOEL PARFAIT	RAVALEMENT DE FACADE ET REHABILITATION INTERIEURE
VILLE DE CHARTRES	PROMENADE DES BORDS DE L'EURE	REALISATION D'UNE STRUCTURE MULTISPORTS
MME LUTRINGER	35 RUE DU SOLEIL D'OR	REFECTION TOITURE
M HARDY	24 RUE DE LA MANUTENTION	ISOLATION EXTERIEURE DES FACADES
MME BOSIGER	7 BOULEVARD DE LA COURTILLE	REPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES
M BARUZIER	2 RUE DE LA MARE AUX MOINES	CONSTRUCTION D'UN GARAGE
JARDIN LOISIRS 28	39 RUE DE CHATEAUDUN	TRAVAUX DE CLOTURE
M HEBERT	41 RUE GABRIEL PERI	RAVALEMENT DE FACADE
SARL BEAUTE SPA	LE GORD	RENOVATION DE FACADES
M BOUHEDDI	3 AVENUE ARISTIDE BRIAND	CONSTRUCTION ABRI DE JARDIN
M CHARLES	180 RUE GASTON COUTE	TRAVAUX DE TOITURE
M HUET	14 RUE CHARLES GOUNOD	CONSTRUCTION ABRI DE JARDIN
M GAUVIN PHILIPPE	19 RUE DES ROULIERS	MODIFICATIONS DE FACADES

M ACCARIE	12 RUE JULES MASSENET	TRAVAUX DE CLOTURE
M BOULAY JEAN	40 RUE DU MARECHAL LECLERC	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
M MESSEGER	32 AVENUE AMBROISE PARE	TRAVAUX DE CLOTURE
MME CARRE	166 RUE GASTON COUTE	TRAVAUX DE COUVERTURE
AFPA	2 RUE GASTON PLANTE	CONSTRUCTION D'UN MUR PEDAGOGIQUE ET ABRI
M MARTIN JACQUES	9 AV ARISTIDE BRIAND	TRAVAUX DE COUVERTURE
AFPA	2 RUE GASTON PLANTE	CONSTRUCTION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION
M SAUVAGEON	49 RUE DES COMTESSES	MODIFICATION DE FACADE
M BEAUPRE	14 RUE DE LA CROIX BONNARD	RAVALEMENT DE FACADE
M SOUCHET	3 RUE DES CASTORS	TRAVAUX DE CLOTURE
MME BELT	21 RUE DE L'ARBRE DE LA LIBERTE	TRAVAUX DE COUVERTURE
M CHAUVEAU	90 RUE DU GRAND FAUBOURG	MODIFICATION DE FACADE

Permis de Construire déposés

SAS LE GRAND MONARQUE	22 PLACE DES EPARS	TRAVAUX D'EXTENSION (PC MODIFICATIF)
M ROUSSEAU	8 RUE DES ROULIERS	TRAVAUX D'EXTENSION
M MME HUET	6 RUE DES FLEURS	DEMOLITIONS ET TRAVAUX D'EXTENSION
SARL SCENA	42 RUE SAINT PIERRE	EXTENSION ET REAMENAGEMENT D'UN BAR
M MME DE BEAUVOIR	88 RUE DES PERRIERS	EXTENSION ET REHABILITATION D'UNE MAISON D'HABITATION
M BERRY FRANCK	4 RUE SAINT THOMAS	EXTENSION HABITATION ET TRAVAUX DE COUVERTURE
M JALLERAT	18 PLACE DES EPARS	REAMENAGEMENT INTERIEUR
MME BARBIER	25 RUE DES PRIMEVERES	EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
M PLANCHON	11 RUE CHANZY	EXTENSION D'HABITATION ET CREATION DE GARAGE
SCI DU	9 PLACE DU GENERAL DE GAULLE	CHANGEMENT DE DESTINATION (HABITATION EN COMMERCE)
M KOCH YANNICK	16 RUE DE L EPARGNE	EXTENSION D'HABITATION
MMA - IARD	7 AVENUE MARCEL PROUST	CONSTRUCTION DE BATIMENTS DE BUREAUX
SCIDU CHANGE	20 ET 22 RUE DU GRAND FAUBOURG	CONSTRUCTION LABORATOIRE DE BOUCHERIE

Permis de Construire délivrés

SCI MEGASTORE	AVENUE GUSTAVE EIFFEL	CONSTRUCTION BATIMENTS DE STOCKAGE (PC MODIFICATIF)
SCI LES ENFANTS DU PARADIS	9 A 13 BD CHASLES	MODIFICATION FACADE BOULEVARD CHASLES (PC MODIFICATIF)

SCI DU PARC ANDRE	89 RUE DE SOURS	CONSTRUCTION IMMEUBLE DE LOGEMENTS (PC MODIFICATIF)
M MME EVRARD	2 TER RUE DE LA CROIX BONNARD	CONSTRUCTION D'UNE MAISON (PC MODIFICATIF)
M LORILLARD	15 BIS RUE SAINT BRICE	CONSTRUCTION MAISON INDIVIDUELLE (PC MODIFICATIF)
VILLE DE CHARTRES	RUE DE SOURS / AVENUE F. MITERRAND	CONSTRUCTION DE SALLES SPORTS, LOCAUX COMMUNS
VILLE DE CHARTRES	RUE DE SOURS / AVENUE F. MITERRAND	CONSTRUCTION EQUIPEMENTS SPORTIFS
VILLE DE CHARTRES	103 RUE DE SOURS	CONSTRUCTION DE VESTIAIRES COLLECTIFS
VILLE DE CHARTRES	AVENUE F. MITERRAND	CONSTRUCTION EQUIPEMENTS SPORTIFS ET RUE D'ALLONNES (SQUASH ET BADMINTON)
MME DENIS	18 RUE DE FRESNAY	CONSTRUCTION GARAGE ET DEMOLITION ABRI
A.B.S.P.A. - MR BLANCHARD	AERODROME DE CHARTRES-CHAMPHOL	CONSTRUCTION D'UN HANGAR DEMONTABLE POUR AVIONS
M DOUBLIER	LE BOIS DES POTERIES	CONSTRUCTION LOCAUX EQUITATION
STE RECKITT BENCKISER	98 ROUTE DE SOURS	CONSTRUCTION STATION TRAITEMENT EU ET PARKING EXTERIEUR
M GIRARD	43 BIS RUE DU BOURGNEUF	CONSTRUCTION MAISON INDIVIDUELLE
MME LAVERGNE	4 D RUE DE LA BRECHE	AMENAGEMENT D'UN GRENIER EN HABITATION
MME DESTOUCHES PALMYRE	15 RUE DU PETIT ORME	CONSTRUCTION MAISON INDIVIDUELLE
MME GORET	4 RUE DE L'EPARGNE	EXTENSION HABITATION

Permis de Démolir déposés

M BERRY	4 RUE SAINT THOMAS	DEMOLITION D'UNE VERANDA
---------	--------------------	--------------------------

Permis de Démolir délivrés

SCI DE LA RUE D'ETAMPES	15 RUE NOEL PARFAIT	DEMOLITION D'APPENTIS
VILLE DE CHARTRES	123 ET 125 RUE DU BOURGNEUF	DEMOLITION DE HANGARS

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

du jeudi 20 novembre 2008

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

- DESIGNE Madame FROMONT, Adjointe au Maire, Secrétaire de Séance.

- PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 23 Octobre 2008 (unanimité)

En préalable à l'examen de l'ordre du jour, Monsieur PIERRAT, Conseiller Municipal, donne lecture de l'arrêt de la Cour Administrative d'Appel de Nantes du 27 septembre 2008, notifié à la Ville le 27 octobre 2008, concernant l'affaire commune de Chartres c/ Association de Défense des Intérêts de Contribuables de Chartres. Un débat s'en suit.

ORDRE DU JOUR ADMINISTRATION GENERALE

1. Modification des statuts de la SAEDEL : unanimité

- ADOPTE les deux résolutions visées en annexe permettant la modification des statuts de la SAEDEL.

2. Protocole – Délégation municipale : majorité (M. Lhuillery ne prend pas part au vote – M. Lebon, M. Billard, Mme Biyadi, Mme Sirandré, M. Amiel, M. Chevée, Mme M'Faddel, Mme Gaujard-Leroux votent contre)

- ADOPTE la proposition de Monsieur le Maire

- DECIDE que Monsieur LHUILLERY, Adjoint au Maire, représentera la Ville de Chartres

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

3. Activités Enfance – DSP – Approbation – Autorisation : à l'unanimité des votes exprimés (M. Billard, M. Lebon, Mme Biyadi, M. Amiel s'abstient)

- APPROUVE le principe et la poursuite de l'exploitation des activités Enfance dans le cadre d'une nouvelle délégation de service public.

- APPROUVE le rapport de présentation et les caractéristiques essentielles de la délégation de service public que doit assurer le délégataire, sachant qu'il appartiendra ultérieurement au Maire ou son représentant d'en négocier les conditions précises conformément aux articles L.1411-1 et suivants du Code

Général des Collectivités Territoriales.

- AUTORISE M. le Maire ou son représentant à conduire une nouvelle procédure de délégation de service public tendant au choix d'un délégataire pour l'exercice des activités enfance, dans le respect des dispositions des articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, et de prendre toutes mesures et actes nécessaires à la mise en œuvre de la procédure susvisée.

- DECIDE ensuite qu'en raison de la spécificité de l'activité du service public, il est décidé de confier la gestion de cette délégation à la commission de délégation de service public spécifiquement dédiée aux activités enfance élue précédemment par délibération n° 08/219 du 26 juin 2008, laquelle interviendra durant la procédure de mise en concurrence ou une fois le contrat attribué conformément aux dispositions des articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités.

FINANCES

4. Débat d'orientations budgétaires :

- PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2009 au vu de la présentation d'un document fournissant

les éléments nécessaires à la tenue de ce débat.

CULTURE

Musée des Beaux-Arts – Dépôt de la copie du clavecin Bellot – Convention Ville de Chartres/Clavecins de Chartres : **RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR**

5. Musée des Beaux-Arts – Création de l'Artothèque de la Ville de Chartres – Fonctionnement : **unanimité**

- APPROUVE la création de l'Artothèque de la Ville de Chartres

- ADOPTE le règlement de fonctionnement de l'Artothèque de Chartres

6. Musée des Beaux-Arts – Transfert des biens des collections nationales aux collectivités territoriales : **unanimité**

- APPROUVE le transfert des collections nationales à la Ville de Chartres

7. Musée des Beaux-Arts – Plan de récolement décennal : **unanimité**

- AUTORISE le Maire à valider le plan de récolement décennal des collections du musée des Beaux-Arts de Chartres.

SPORTS

8. Subvention à l'Association Horizon de Beaulieu Chartres – Tir à l'arc : **unanimité**

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 500 € à l'Association Horizon de Beaulieu Chartres, section tir à l'arc

9. Subvention au Comité National Portugais – Tournoi de la Saint-Jean : **unanimité**

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 500 € au Comité Associatif National Portugais

PERSONNEL

10. Indemnités forfaitaires complémentaires pour élections prud'homales 2008 : **unanimité**

- FIXE les modalités de rémunérations des consultations électorales.

11. Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du CCAS – Attribution de subventions : **unanimité**

- VOTE l'attribution au Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du CCAS :

- d'une subvention de fonctionnement complémentaire 2008 pour un montant de 5 617.80 €
- d'un complément de subvention au titre de la convention d'objectifs pour un montant de 7 203.15 €

AFFAIRES IMMOBILIERES

12. Place de l'Abbé Stock – 7 Impasse de l'Amitié – Acquisition partielle de terrain : **unanimité**

- DECIDE d'acquérir, au prix de 6 683 €, la partie de parcelle, située 7 impasse de l'Amitié, cadastrée section DD n° 155p, d'une superficie approximative de 268 m², conformément au plan ci-annexé, auprès de l'Office Public d'HLM de Chartres

(Chartres Habitat), 23 rue des Bas Bourgs à Chartres,

- PRECISE que les frais de géomètre pour la division parcellaire seront pris en charge par la Ville,

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir.

ARCHEOLOGIE

13. Opération archéologique d'Anet « Le Débucher » – Convention d'étude pour le Département d'Eure-et-Loir : **unanimité**

- APPROUVE le contenu de la prestation et le montant de 9 820,71 € TTC pour la réalisation d'une étude d'ossements animaux provenant de la fouille d'Anet « Le Débucher » par le service Archéologie,

- AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de la prestation demandée par le Département d'Eure-et-Loir.

14. Opération archéologique à Gellainville – Les Beaumonts – Contrat de fouilles entre la Ville de Chartres et la SAS « Les Beaumonts » : **unanimité**

- APPROUVE les termes du contrat à intervenir, relatif à la réalisation des travaux de fouilles archéologiques préventives sur le terrain situé à Gellainville, au lieu-dit « Les Beaumonts ».

- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat avec la SAS « Les Beaumonts ».

TRAVAUX

15. Convention d'application du protocole d'accord en faveur de la promotion de l'efficacité énergétique – Convention de répartition de certificats d'économie d'énergie – Médiathèque de Chartres – Conventions Ville/EDF – Approbation : unanimité

- APPROUVE la convention d'application du protocole d'accord en faveur de la promotion de l'efficacité énergétique et la convention de répartition de certificats d'énergie entre la Ville de Chartres et Electricité de France (EDF) concernant la médiathèque de Chartres dont les projets sont joints en annexe.

- AUTORISE Monsieur le Député-Maire, ou son représentant, à signer les conventions susvisées.

AMENAGEMENT

16. ZAC de la Roseraie – Bilan de la concertation avec la population : unanimité

- APPROUVE le bilan de la concertation dans le cadre de l'opération d'aménagement de la Roseraie.

MARCHES ATTRIBUTIONS

17. Achat de copieurs multifonctions et contrat de maintenance par le biais de l'UGAP : unanimité

- APPROUVE le recours à l'UGAP pour l'acquisition de 89 copieurs de type multifonctions

et les contrats de maintenance associés dans les conditions définies ci-dessus.

- AUTORISE le député-maire ou son représentant à signer le bon de commande portant achat de 89 copieurs multifonctions et les contrats de maintenance associés selon les propositions de l'UGAP telle qu'elles sont définies ci-dessus.

18. Travaux de maçonnerie de l'Hôtel de Ville et du groupe scolaire Maurice Carême : unanimité

- APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant les travaux de maçonnerie de l'Hôtel de Ville et du groupe scolaire Maurice Carême selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres tel qu'il est défini ci-dessus.

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer les marchés à intervenir, selon le choix opéré par la commission d'appel d'offres tel qu'il est défini ci-dessus.

19. Gestion globale des installations d'éclairage public de la Ville de Chartres – Lancement de la procédure et indemnisation – Dialogue compétitif : unanimité

- AUTORISE ET APPROUVE le lancement de la procédure de dialogue compétitif portant sur la gestion globale de l'éclairage public de la Ville de Chartres, telle que définie ci avant et aux articles 26, 36 et 67 du Code des marchés publics.

- AUTORISE ET APPROUVE le versement d'une prime d'un montant forfaitaire de 10 000,00 € TTC ni révisable, ni actualisable à chacun des candidats admis à remettre une offre en fin de dialogue compétitif.

- DESIGNNE la commission d'appel d'offres permanente élue lors du Conseil municipal du 03 avril 2008 comme la commission d'appel d'offres compétente pour attribuer le marché issu du dialogue compétitif.

MARCHES AVENANTS

20. Travaux d'aménagement de la Place Abbé Stock – Avenant n° 3 au marché 2008.056 et avenants n° 2 aux marchés 2008.057 et 2008.058 : unanimité

- APPROUVE l'avenant n°3 au marché n°2008.056 ainsi que les avenants n°2 aux marchés 2008.057 et 2008.058 relatifs aux travaux d'aménagement de la place Abbé Stock tels qu'ils sont définis ci-dessus.

- AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

21. Travaux de ravalement et de couverture – Conservatoire de musique et de danse à Rayonnement Départemental – Avenant n° 1 au marché 2008.126 : unanimité

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2008.126 relatif au lot n°4 « ravalement – maçonnerie » des travaux de ravalement et de couverture du conservatoire de musique et de danse à rayon-

nement départemental,

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

MARCHES AVENANTS DE TRANSFERT

22. Fourniture de documents (livres, livres lus sur CD) et prestations de services associées – Avenant de transfert au marché 2007.244 : unanimité

- APPROUVE l'avenant de transfert n°1 au marché n°2007-244 concernant la fourniture de documents (livres, livres lus sur CD) et prestations de services associées pour les bibliothèques et le service Documentation de la ville de Chartres.

- AUTORISE le député-maire, ou son représentant à signer l'avenant de transfert n°1 susvisé.

MARCHES RECONDUCTIONS

23. Marché de maintenance préventive et corrective de l'ensemble des installations de chauffage, de climatisation et de traitement d'air – Médiathèque – 1ère reconduction du marché 2008.035 : unanimité :

- AUTORISE la 1ère reconduction du marché n°2008.035 concernant la maintenance préventive et corrective de l'ensemble des installations de chauffage, de climatisation et de

traitement d'air – Médiathèque de la Ville de Chartres ;

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la 1ère reconduction du marché

24. Diverses opérations de travaux sur les bâtiments communaux et espaces publics de la Ville de Chartres (phases de conception et de réalisation) – Missions de coordination d'hygiène et de sécurité – 1ère reconduction des marchés 2008.36 et 2008.37 : unanimité

- AUTORISE la 1ère reconduction des marchés n°2008.36 et n°2008.37 concernant la réalisation de missions de coordination d'hygiène et de sécurité pour diverses opérations de travaux sur les bâtiments communaux et espaces publics de la ville de Chartres (phases de conception et de réalisation) ;

- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer la première reconduction des marchés n°2008.36 et n°2008.37 susvisés.

25. Télésurveillance et maintenance corrective des alarmes anti-intrusion et incendie des bâtiments communaux – Première reconduction du marché 2008.054 : unanimité

- AUTORISE la 1ère reconduction du marché n°2008.054 concernant la télésurveillance et maintenance corrective des alar-

mes anti-intrusion et incendie des bâtiments communaux.

- AUTORISE le Député-maire ou son représentant, à signer la 1ère reconduction du marché n°2008.054 susvisé.

**LE DEPUTE-MAIRE,
J.P. GORGES**

Le conseil municipal en direct sur Internet



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville www.ville-chartres.fr et de cliquer sur le lien conseil municipal.

De plus, les Chartains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

Prochain conseil
le jeudi 29 janvier 2009 à 20 h 30
au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

Un rendez-vous à ne pas manquer.

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site

www.chartres-metropole.fr



la une

OK Rechercher

Tout savoir sur Chartres : www.ville-chartres.fr





SAULE ET LES PLEUREURS

EN CONCERT

Carte Blanche au Théâtre du Seuil

31 janvier à 20h30

Salle Doussineau

Tarif : 7 et 5 euros

Réservation

02 37 36 89 30

